



THERMOROSSI

PELLET, WOOD & SUN TECHNOLOGIES

MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN



INSERT 49

**A LIRE
IMPERATIVEMENT**



**INFORMATIONS
IMPORTANTES
POUR LA SECURITE
ET LE BON
FONCTIONNEMENT**

SOMMAIRE

- 1 INTRODUCTION**
 - 1.1 INSTRUCTIONS GENERALES
 - 1.2 SYMBOLIQUE
 - 1.3 REGLEMENTATIONS ET RECOMMANDATIONS
 - 1.4 TRANSPORT ET STOCKAGE
- 2 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES**
- 3 INSTALLATION**
 - 3.1 DIMENSIONNEMENT DU CONDUIT DE FUMÉES
 - 3.2 POSITION DU TERMINAL
 - 3.3 AIR COMBURANT DISPONIBLE
 - 3.4 DISTANCE DE SECURITE
- 4 DESCRIPTION GENERALE**
 - 4.1 FONCTIONNEMENT
 - 4.2 GRANULES
 - 4.3 COMPARTIMENT DE CHARGEMENT
 - 4.4 TOUCHES ET FONCTIONS TELECOMMANDE ALADINO
 - 4.5 PANNEAU POSTERIEUR
 - 4.6 COMPOSANTS
- 5 MONTAGE**
 - 5.1 DEBALLAGE
 - 5.2 PLAN DE PERCAGE
 - 5.3 MISE EN PLACE DU SOCLE
 - 5.4 MONTAGE AVEC KIT DE RACCORDEMENT HOMOLOGUE (OPTIONNEL)
 - 5.5 MONTAGE DU SUPPORT POUR INSERT (OPTIONNEL)
 - 5.6 MONTAGE DU SUPPORT POUR CANALISATION (OPTIONNEL)
 - 5.7 CANALISATION
- 6 MISE EN ROUTE**
 - 6.1 PARAMETRES
 - 6.2 PREMIER ALLUMAGE
- 7 UTILISATION**
 - 7.1 PHASES DE FONCTIONNEMENT
 - 7.2 ALLUMAGE DE L'APPAREIL
 - 7.3 REGLAGE DE LA PUISSANCE DE COMBUSTION
 - 7.4 EXTINCTION DE L'APPAREIL
 - 7.5 THERMOSTAT D'AMBIANCE THERMOSTART (OPTIONNEL)
- 8 ENTRETIEN ET NETTOYAGE**
 - 8.1 ENTRETIEN ET MAINTENANCE DE LA TELECOMMANDE
 - 8.2 ENTRETIEN ET NETTOYAGE DE L'APPAREIL
- 9 ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT**
- 10 SCHEMA CARTE ELECTRIQUE**
- 11 VUES ECLATEES**
- 12 GARANTIE**

DECLARATION DE CONFORMITÉ

Aux termes des directives suivantes :


Directive Européenne	CEE 73/23 et amendement suivant	93/68
	CEE 89/336 et amendements suivants	93/68 CEE
		92/31 CEE
		93/97 CEE

Thermorossi S.p.A., Via Grumolo 4 - ARSIERO (VI), déclare sous son entière responsabilité que les poêles Insert 490 Line et Insert 600 Line sont conçus et construits conformément aux exigences essentielles de sécurité requises par les normes pour le marquage CE.

Cette déclaration se réfère à toute la production de la série indiquée.

ARSIERO, Novembre 2011

THERMOROSSI S.p.a.



DECLARATION DE PERFORMANCE

DICHIARAZIONE DI PRESTAZIONE

DECLARATION OF PERFORMANCE

Dichiarazione di prestazione in accordo con il Regolamento (UE) 305/2011

Declaration of performance according to Regulation (EU) 305/2011

N° 02

Codice di identificazione unico del prodotto-tipo:

Unique identification code of the product type:

1 **INSERT 49**, apparecchio per il riscaldamento domestico, senza acqua, alimentato a pellet di legno

INSERT 49, residential space heating appliance without water fired by wood pellets

EN 14785:2006

Numero di tipo, lotto, serie o qualsiasi altro elemento che consenta l'identificazione del prodotto da costruzione ai sensi dell'articolo 11, paragrafo 4:

2 *Type, batch or serial number or any other element allowing identification of the construction product as required under Article 11(4):*

INSERT 49

Uso o usi previsti del prodotto da costruzione, conformemente alla relativa specifica tecnica armonizzata, come previsto dal fabbricante:

3 *Intended use or uses of the construction product, in accordance with the applicable harmonised technical specification, as foreseen by the manufacturer:*

Apparecchio per il riscaldamento domestico, senza acqua, alimentato a pellet di legno

Residential space heating appliance without water fired by wood pellets

Nome, denominazione commerciale registrata o marchio registrato e indirizzo del fabbricante ai sensi dell'articolo 11, paragrafo 5:

4 *Name, registered trade name or registered trade mark and contact address of the manufacturer as required pursuant Article 11(5):*

THERMOROSSI S.P.A. Via Grumolo, n° 4 36011 Arsiero (VI)

Sistema o sistemi di valutazione e verifica della costanza della prestazione del prodotto da costruzione di cui all'allegato V:

5 *System or systems of assessment and verification of constancy of performance of the construction product as set out in Annex V:*

Sistema 3 e 4 / *System 3 and 4*

Nel caso di una dichiarazione di prestazione relativa ad un prodotto da costruzione che rientra nell'ambito di applicazione di una norma armonizzata:

In case of the declaration of performance concerning a construction product covered by a harmonised standard:

6 L'organismo notificato **KIWA ITALIA S.P.A. N°CE 0694** ha determinato il prodotto-tipo in base a prove di tipo secondo il sistema 3 ed ha rilasciato il rapporto di prova **400186**

The notified laboratory KIWA ITALIA S.P.A. N°CE 0694 performed the determination of the product type on the basis of type testing under system 3 and issued test report 400186

DECLARATION DE PERFORMANCE

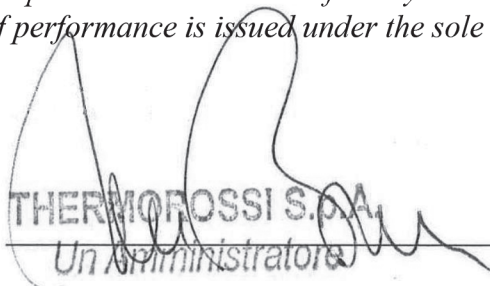
Prestazione dichiarata / Declared performance

Specifica tecnica armonizzata: <i>Harmonized technical specification:</i>	EN 14785:2006
Caratteristiche Essenziali <i>Essential characteristics</i>	Prestazione / Performance
Sicurezza antincendio / Fire safety	
Reazione al fuoco / <i>Reaction to fire</i>	A1
Distanza da materiali combustibili <i>Distance to combustible materials</i>	Minime distanze / <i>Minimum distances</i> (mm): posteriore / <i>rear</i> = 200 lati / <i>sides</i> = 200 frontale / <i>front</i> = - soffitto / <i>ceiling</i> = - pavimento / <i>floor</i> = -
Rischio di fuoriuscita di braci incandescenti <i>Risk of burning fuel falling out</i>	Passa / <i>Pass</i>
7 Emissione di prodotti della combustione <i>Emission of combustion products</i>	CO 221,0 mg/m ³ Alla potenza termica nominale / <i>Nominal heat output</i> CO 254,0 mg/m ³ Alla potenza termica ridotta / <i>Reduced heat output</i>
Temperatura superficiale / Surface temperature	Passa / <i>Pass</i>
Sicurezza elettrica / Electrical safety	Passa / <i>Pass</i>
Pulizia / Cleanability	Passa / <i>Pass</i>
Pressione massima di esercizio <i>Maximum operating pressure</i>	-- bar
Temperatura fumi a potenza termica nominale <i>Flue gas temperature at nominal heat output</i>	T 178 °C
Resistenza meccanica (per sopportare un camino/una canna fumaria) <i>Mechanical resistance(to carry a chimney/flue)</i>	NPD {Nessuna Prestazione Determinata}
Potenza termica nominale / <i>Nominal heat output</i>	8,50 kW
Potenza termica resa in ambiente / <i>Room heating output</i>	8,50 kW
Potenza termica ceduta all'acqua / <i>Water heating output</i>	-- kW
Rendimento <i>Efficiency</i>	89,10 % Alla potenza termica nominale / <i>Nominal heat output</i> 91,20 % Alla potenza termica ridotta / <i>Reduced heat output</i>

La prestazione del prodotto di cui ai punti 1 e 2 è conforme alla prestazione dichiarata di cui al punto 7. Si rilascia la presente dichiarazione di prestazione sotto la responsabilità esclusiva del fabbricante di cui al punto 4

8 *The performance of the product identified in points 1 and 2 is in conformity with the declared performance in point 7. This declaration of performance is issued under the sole responsibility of the manufacturer identified in point 4*

Firmato a nome e per conto del fabbricante da
Signed for and on behalf of the manufacturer



(nome e funzione)
(name and title)

Luogo/Place
Arsiero

Data/Date
27/06/2013

1 INTRODUCTION

1.1 INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Ce manuel d'utilisation et d'entretien constitue une partie intégrante et essentielle du produit et il devra de ce fait être conservé par l'utilisateur. Avant de procéder à l'utilisation et à l'entretien, lire attentivement toutes les instructions contenues dans ce manuel.

L'utilisateur est tenu d'effectuer toutes les opérations d'entretien indiquées dans ce manuel. Cet appareil ne pourra être utilisé que pour l'usage auquel il est destiné.

Toute autre utilisation doit être considérée inadéquate et par conséquent dangereuse ; l'utilisateur assume donc toute responsabilité en cas d'utilisation inadéquate.

Les opérations d'installation, d'entretien et éventuellement de réparation doivent être effectuées par un professionnel qualifié et conformément aux normes en vigueur et aux instructions fournies par le fabricant de l'appareil.

En cas de réparation, il sera nécessaire de n'utiliser que des pièces de rechange originales.

Toute installation incorrecte ou mauvais entretien peut provoquer de graves dommages aux personnes, aux animaux ou aux biens et décharge le fabricant de toute responsabilité.

Avant toute opération de nettoyage ou d'entretien il est nécessaire de débrancher l'appareil du réseau d'alimentation en intervenant sur l'interrupteur général de l'installation ou sur tout autre organe d'interception installé en amont de l'appareil.

Il est nécessaire d'installer le produit dans un lieu à l'épreuve du feu et équipé de tous les services (alimentations et évacuations) nécessaires à l'appareil pour un fonctionnement correct et en toute sécurité.

Toute intervention non explicitement autorisée par Thermorossi sur tous les systèmes, composants ou pièces intérieures et extérieures de l'appareil, ainsi que sur tous les accessoires fournis avec celui-ci entraîne la déchéance de la garantie et l'exclusion de toute responsabilité du fabricant.

En cas de vente ou de transfert de l'appareil à un autre utilisateur s'assurer que le manuel accompagne toujours l'appareil.

Thermorossi conserve les droits d'auteur sur les présentes instructions de service, qui ne pourront être reproduites ou communiquées à des tiers sans l'autorisation nécessaire et ne pourront être utilisées pour des buts concurrentiels.

1.2 SYMBOLIQUE



DOMMAGES AUX PERSONNES

Ce symbole de sécurité indique des messages importants.

Le non respect de ces messages ou instructions peut provoquer de graves dommages à l'utilisateur de l'appareil.



DOMMAGES AUX BIENS

Ce symbole de sécurité indique des messages ou instructions à respecter scrupuleusement pour le bon fonctionnement de l'appareil.

Le non respect de ces messages ou instructions peut causer de graves dommages à l'appareil et/ou à l'installation.



INFORMATIONS

Ce symbole signale des instructions importantes pour le bon fonctionnement de l'appareil ou de l'installation.

Le non respect de ces messages ou instructions peut altérer le bon fonctionnement de l'appareil.

1.3 RÉGLEMENTATIONS ET RECOMMANDATIONS

NORMES DE RÉFÉRENCES

Normes internationales observées pour la conception, l'industrialisation et la production des appareils indiqués dans ce manuel :

- Directive 2004/108/CE (EMC) - Directive 2006/65/CE (Basse consommation) - 89/106/CEE et amendements suivants (Produits de construction)

- Normes EN 14785, EN 55014-1, EN55014-2, EN 61000-3-2, EN 61000-3-3, EN 60335-1, EN 60335-2-102, EN 62233



RECOMMANDATIONS

Avant d'utiliser l'appareil, lire attentivement l'intégralité du présent manuel. Il est indispensable de connaître les informations et prescriptions contenues dans cette publication pour une utilisation correcte de l'appareil.

L'opération de connexion du panneau électrique doit entièrement être effectuée par un personnel qualifié et formé ; aucune responsabilité ne sera reconnue pour tout dommage, même à des tiers en cas de non-respect total des instructions fournies pour l'installation, l'utilisation et l'entretien de l'appareil.

Toute modification effectuée par l'utilisateur ou par toute autre personne agissant pour son compte, est sous son entière responsabilité.

Toutes les opérations nécessaires à l'installation et au bon fonctionnement de l'appareil avant et durant son utilisation sont à la charge de l'utilisateur.



INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Attention : l'appareil doit obligatoirement être connecté à une installation munie d'une prise de terre PE [conformément aux normes 73/23 CEE et 93/98 CEE relativement aux équipements à basse tension]. Avant d'installer l'appareil il est nécessaire de vérifier le bon fonctionnement du circuit de terre du système d'alimentation.

Attention : la ligne d'alimentation doit avoir une section compatible avec la puissance de l'appareil. La section des câbles ne doit en aucun cas être inférieure à 1,5 mm². L'appareil doit être alimenté avec une tension de 220-240 V à 50 Hz. Toute variation de tension supérieure à 10% peut donner lieu à un fonctionnement irrégulier ou endommager le dispositif électrique et/ou donner lieu à des problèmes d'allumage et d'utilisation. Prévoir l'utilisation d'un stabilisateur de courant. L'appareil doit être positionné de manière à ce que la prise d'alimentation domestique soit accessible.

La présence d'un disjoncteur différentiel adéquat est obligatoire en amont de l'appareil.



Attention: ne pas mouiller l'appareil et ne pas s'approcher des parties électriques avec les mains mouillées. Ne pas aspirer de cendres chaudes: l'aspirateur peut être endommagé. Les travaux de nettoyage décrits dans ce manuel doivent être effectués lorsque l'appareil est froid.

1.4 TRANSPORT ET STOCKAGE

TRANSPORT ET MANUTENTION

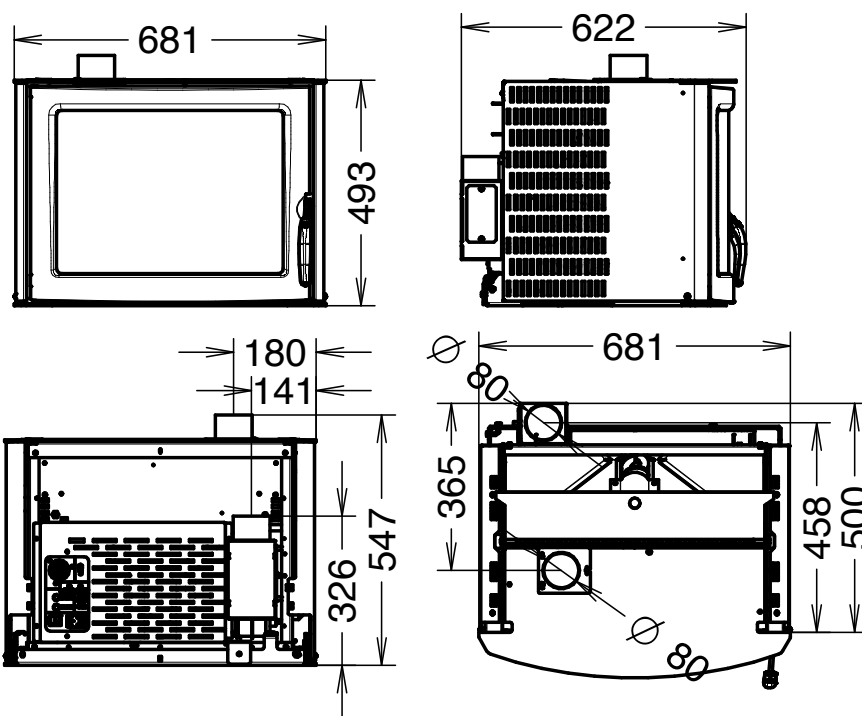
L'appareil doit toujours être manipulé en position verticale et uniquement au moyen d'outils de transport adaptés. Veiller attentivement à ce que le panneau électrique, la vitre et toutes les parties délicates soient protégées contre tout éventuel choc mécanique susceptible de compromettre leur intégrité et leur bon fonctionnement.

STOCKAGE

L'appareil doit être conservé dans un lieu dépourvu d'humidité et à l'abri des intempéries; il est déconseillé de poser l'appareil à même le sol. L'entreprise décline toute responsabilité pour tout dommage causé à des planchers en bois ou en d'autres matériaux. Il est déconseillé de stocker l'appareil pendant des périodes longues.

2 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

		INSERT 49	
Hauteur (mm)		493	
Profondeur (mm)		622	
Largeur (mm)		681	
Poids (Kg)		113	
Consommation pellets min/ max (Kg/h)		0.8 / 1.9	
Diam. sortie des fumées (mm)		80	
Dépression min. conduit de fumées (Pa)		10	
Capacité du réservoir (Kg)		≈ 12	
Référentiel normatif		EN 14785:2006	
Allure		Réduite	Nominale
Puissance (Kw)		3.1	8.5
Rendement		91.2%	89.1%
CO à 13% O ₂		0.020%	0.018%
T°C moyenne des fumées (°C)		NC	177
Débit des fumées (Kg/s)		3.9	6.8
Raccordement électrique		230V - 50Hz	
Consommation électrique max.		1.17A - 270W	
Consommation électrique min.		0.34A - 70W	
Toutes les données sont relevées en utilisant des granulés homologués conformément aux normes EN 14961-2 A1 et A2.			



Le volume pouvant être chauffé dépend significativement de l'isolation de l'habitation, de sa conformation ainsi que de la position de l'appareil de chauffage.

3 INSTALLATION

DIMENSIONNEMENT DU CONDUIT DE FUMÉES

Tirage préconisé à puissance nominale : 10 Pa



Le dimensionnement doit être réalisé conformément à la norme EN 13384 afin de respecter le tirage préconisé.



Diamètre minimal recommandé du conduit de fumées défini selon la hauteur et le nombre de coudes à 90° sur le conduit de raccordement :

Hauteur / Coude	3 m	4 m	5 m	6 m	7 m	8 m
0 coude	X	Ø 130 mm	Ø 100 mm	Ø 100 mm	Ø 80 mm	Ø 80 mm
1 coude à 90°	X	Ø 130 mm	Ø 130 mm	Ø 100 mm	Ø 100 mm	Ø 80 mm
2 coudes à 90°	X	Ø 130 mm	Ø 130 mm	Ø 100 mm	Ø 100 mm	Ø 100 mm



Il est conseillé d'utiliser le diamètre minimal recommandé lors du dimensionnement. En cas nécessité d'augmentation du diamètre, respecter les recommandations de diamètre maximal indiquées ci-dessous. Il est recommandé de ne jamais dépasser le diamètre Ø 180 mm.

Diamètre minimal recommandé	Ø 80 mm	Ø 100 mm	Ø 130 mm
Diamètre maximal autorisé	Ø 130 mm	Ø 150 mm	Ø 180 mm

POSITION DU TERMINAL



Le terminal doit toujours être situé hors zone de reflux et hors zone de surpression.



Le positionnement du terminal doit toujours être réalisé conformément à la norme EN 15287.



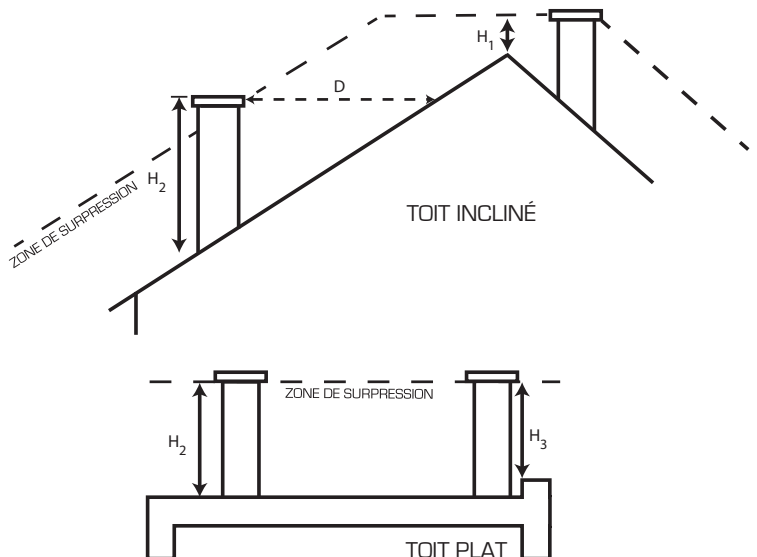
Distance minimale recommandée

$$H_1 \geq 0,40 \text{ m}$$

$$H_2 \geq 1,20 \text{ m}$$

$$H_3 \geq 1,00 \text{ m}$$

$$D \geq 2,30 \text{ m}$$



AIR COMBURANT DISPONIBLE

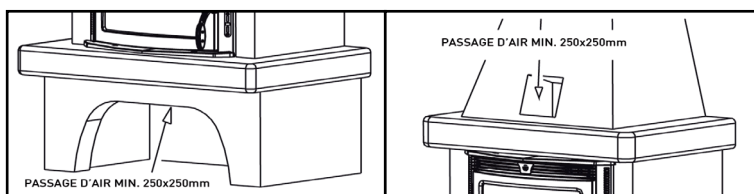


L'entrée d'air doit toujours être suffisante afin de permettre le bon fonctionnement de l'appareil.

Surface d'entrée d'air minimum requise

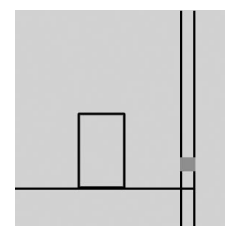
50 cm²

Il est nécessaire de prévoir de surcroît des ouvertures minimales de 250 mm x 250 mm sous l'appareil et sur la hotte de la cheminée.



PRISE D'AIR INDIRECTE

Surface minimum 50cm². Cette surface correspond à la section réelle de passage de l'air. De préférence placée face aux vents dominants. Attention à ne pas prélever de l'air pollué.



DISTANCE DE SECURITE

Ecart au feu par rapport à tout matériau combustible :

- frontal	1000 mm
- postérieur	200 mm
- latéral	200 mm
- supérieur	-
- inférieur	-

MISE EN GARDE



Dans tous les cas l'installation de l'appareil doit être réalisée par un professionnel qualifié et doit respecter les préconisations du constructeur.

Tout manquement aux obligations prévues par le fabricant entraîne la déchéance de la garantie et l'exclusion de toute responsabilité du fabricant.

ATTENTION : la présence et l'utilisation de ventilateurs d'extraction, hotte extractive, VMC double flux ou autres appareils peut engendrer des problèmes de fonctionnement de l'appareil.

La pièce dans laquelle l'appareil sera placé doit être suffisamment aérée. L'appareil doit être placé à une distance minimale de sécurité des murs et des meubles autour de lui. Dans le cas où des objets inflammables sont situés à proximité de l'appareil, cette distance doit être augmentée de manière significative. Dans le cas d'un plancher en bois ou en matériaux combustibles, il est conseillé d'interposer entre l'appareil et le sol, une plaque de protection ignifuge. L'installation à proximité de matériaux sensibles à la chaleur est autorisée à condition qu'une protection adéquate, isolante et ignifuge soit interposée. Le non respect de ces instructions invalide immédiatement la garantie de l'appareil.

4 DESCRIPTION GÉNÉRALE

4.1 FONCTIONNEMENT

Cet appareil a été construit pour satisfaire pleinement les exigences de chauffage et de praticité. Des composants

de première qualité et des fonctions gérées au moyen d'une technologie à microprocesseur garantissent une haute fiabilité et un rendement optimal.

4.2 GRANULÉS

Le combustible utilisé est nommé granulés ou pellets, il s'agit de granulés de sciure de bois compressée. Cette solution vous permet de jouir pleinement de la chaleur de la flamme sans devoir alimenter manuellement la combustion. L'utilisation de combustibles non conformes à la norme EN 14961-2 A1 et A2 ou équivalent invalide immédiatement la garantie de l'appareil. Le pellet doit avoir un diamètre maximum de 6mm et une longueur maximum de 15mm. L'humidité doit être inférieure à 8%, le pouvoir calorifique de 4000-4500 Kcal/Kg, la densité de 620-630 Kg/m³, le taux de cendre inférieur à 0,7%. Il ne doit en aucun cas être utilisé comme incinérateur sous peine de déchéance immédiate de la garantie. Les pellets doivent être conservés dans un endroit sec, nous conseillons fortement de ne pas conserver trop longtemps les pellets pour éviter toute altération de leur qualité.

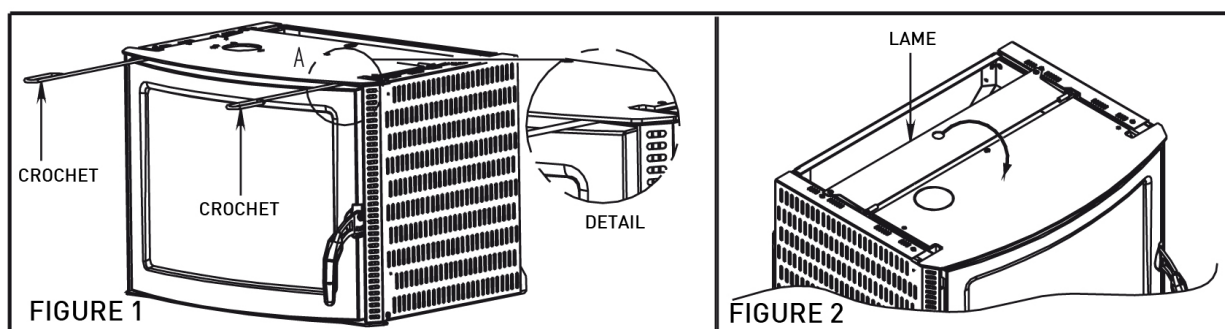
4.3 COMPARTIMENT DE CHARGEMENT



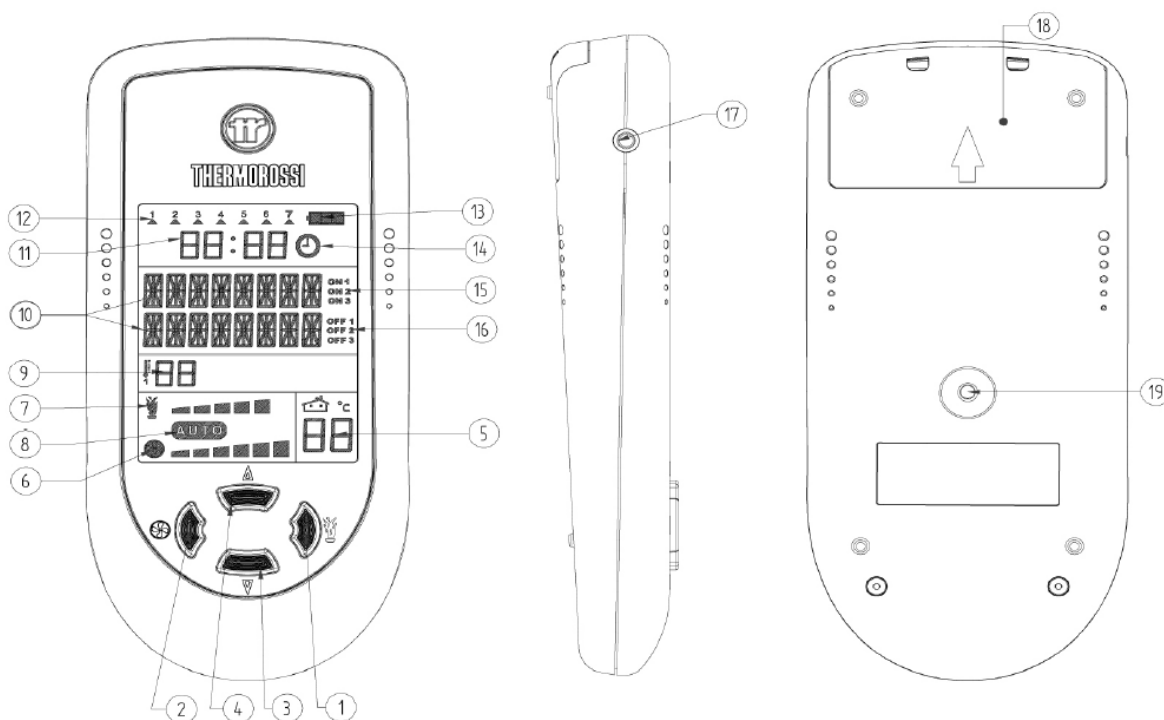
Le compartiment de chargement se trouve sur la partie supérieure de l'insert. La capacité maximale de chargement du réservoir est d'environ 12Kg et varie en fonction du poids spécifique des granulés. Attention à ne pas faire tomber de pellets dans l'orifice de canalisation.

Pour y accéder, tirer l'insert à l'aide des 2 crochets fournis (Figure 1) puis rabattre le déflecteur (Figure 2) pour remplir le réservoir. Remettre le déflecteur dans sa position d'origine après remplissage. Attention à ne pas faire tomber de pellets dans l'orifice de canalisation. Il est possible de remplir le réservoir sans extraire l'insert en prévoyant des ouvertures sur la hotte de la cheminée. Le chargement peut être effectué même lorsque l'appareil est allumé. La capacité maximale de chargement du réservoir est d'environ 12Kg et varie en fonction du poids spécifique des granulés.

La vis sans fin de chargement présente en fond de réservoir étant en mouvement, l'opération de chargement du réservoir doit être effectuée avec soin et prudence.



4.4 TOUCHES ET FONCTIONS TELECOMMANDE ALADINO



(1) Touche d'allumage, de réglage de la puissance et d'extinction de l'appareil. En appuyant plusieurs fois sur la touche, il est possible d'activer jusqu'à 5 barres (7) puis l'indicateur AUTO (8).

(2) Touche de paramétrage de la puissance de ventilation. En appuyant plusieurs fois sur la touche, il est possible d'activer jusqu'à 6 barres (6).

(3) (4) Touches de paramétrage de la température ambiante. Cette fonction est utilisable uniquement en mode AUTO. La température paramétrée est affichée dans la zone (9) de l'afficheur. La température ambiante mesurée par la télécommande est affichée dans la zone (5) de l'afficheur. La puissance de combustion et la ventilation se régulent automatiquement en fonction de la température ambiante. En mode MANUEL, la valeur de température paramétrée avec les touches 3 et 4 est ignorée.

(5) Affichage de la température ambiante mesurée par la télécommande

(6) Affichage de puissance de ventilation

(7) Affichage de puissance de combustion

(8) Affichage d'état du mode AUTO : Le symbole apparaît lorsque le mode AUTO est actif.

(9) Affichage température ambiante cible : Température ambiante que l'on souhaite atteindre, paramétrée au moyen des touches (3) et (4), affichage OF lorsque le thermostat d'ambiance est exclu.

(10) Display : Affichage des phases de fonctionnement, des programmations, des menus, etc.

START : phase d'allumage durant laquelle (environ 20 minutes) l'appareil se règle automatiquement indépendamment des paramètres.

WORK : phase durant laquelle l'appareil exprime la puissance affichée à travers l'indicateur (10).

OFF : phase d'extinction. L'extracteur des fumées continue de fonctionner pendant un certain temps afin d'évacuer la chaleur et les fumées résiduelles avant que l'appareil ne se mette en veille.

(11) Horloge

(12) Jour de la semaine

(13) Niveau de charge de la batterie

(14) Affichage d'état du Chronothermostat : Le symbole apparaît lorsque le Chronothermostat est actif.

(15) Indicateurs ON1, ON2 et ON3 du Chronothermostat.

(16) Indicateurs OFF1, OFF2 et OFF3 du Chronothermostat.

(17) Prise pour chargeur.

(18) Couvercle batterie / Piles rechargeables (selon modèle - non fournies)

(19) Touche MENU : A chaque impulsion apparaît une fenêtre de paramétrage et de programmation (voir 5.1). Cette touche permet par ailleurs d'effectuer une MISE A JOUR (fonction de contrôle fondamentale pour la mise à jour des données). Après avoir effectué une MISE A JOUR, toutes les données seront actualisées. Pour quitter le

MENU sans passer à travers tous les réglages, il suffit d'appuyer sur la touche [1].



Le capteur de température peut relever des températures légèrement différentes par rapport aux températures réelles : ces variations sont dues à l'emplacement de la télécommande et/ou à l'allumage du rétro-éclairage et/ou à une longue manipulation de la télécommande.

4.5 PANNEAU POSTERIEUR

[20] Touche d'allumage, de réglage de la puissance et d'extinction de l'appareil. Chaque pulsion d'environ 2 secondes sur cette touche augmente la puissance de combustion, le niveau de ventilation augmentant parallèlement. L'accession à un niveau de puissance est validée par un signal sonore (Niveau 1 : 1 signal ; Niveau 2 : 2 signaux ; [...] ; Niveau 5 : 5 signaux). En appuyant encore une fois aucun signal sonore ne sera émis. Après environ 5 secondes l'appareil se met en phase d'arrêt puis d'extinction. Le cycle AUTO ne peut être sélectionné. Quelques minutes après la dernière variation de puissance de combustion, la télécommande effectue la MISE A JOUR en affichant ensuite le nouveau paramétrage de fonctionnement.

[21] Haut-parleur fournissant les informations sur l'état.

[22] Prise de connexion pour le thermostat d'ambiance additionnel (non fourni)

[23] Prise de connexion pour le chrono thermostat additionnel (non fourni)

[24] Bouchon à visser protégeant le bouton de réarmement du thermostat de surchauffe. Dans le cas d'une surchauffe ce thermostat de sécurité bloque le chargement des granulés. Le voyant [27] s'allume. La remise en route nécessite l'abaissement de la température ainsi que l'élimination des causes qui ont engendrées la surchauffe.

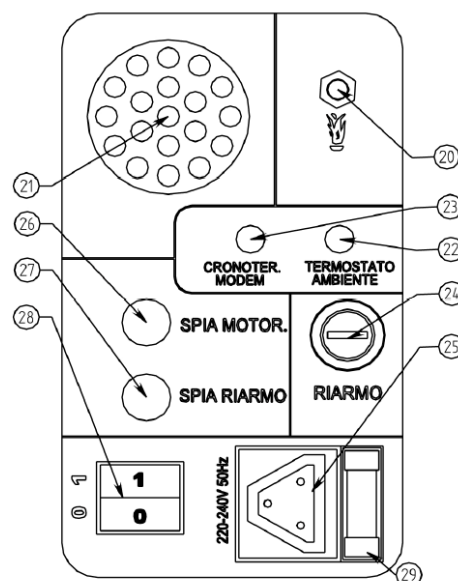
[25] Prise d'alimentation du 220-240V 50Hz.

[26] Voyant de fonctionnement du moteur de vis sans fin

[27] Voyant de déclenchement du thermostat de surchauffe.

[28] Interrupteur général

[29] Fusible général 3,15A



4.6 COMPOSANTS

PRESSOSTAT DES FUMÉES

Dispositif de sécurité qui arrête le moteur de la vis sans fin lors de l'obstruction du conduit d'évacuation des fumées.

MOTEUR DE LA VIS SANS FIN

Il est actionné à intervalles réguliers. Son fonctionnement est désactivé lors de l'intervention de la protection thermique du moteur, de l'intervention du pressostat lors de l'épuisement des pellets, de l'extinction du poêle et de l'intervention du thermostat à réarmement manuel à 125°C.

VENTILATEUR D'AIR AMBIANT

Il se met en fonction automatiquement dès que l'appareil est chaud et reste enclenché jusqu'à son refroidissement.

EXTRACTEUR DES FUMÉES

Il se met en fonction dès l'allumage. Il fonctionne au régime maximum pendant 2 minutes puis se règle automatiquement à la vitesse optimale pour l'évacuation des fumées. Il continue à fonctionner après l'extinction du poêle et ne s'arrête que 30min après l'ouverture du thermostat 42°C.

THERMOSTAT 42°C

Sa fermeture enclenche le ventilateur d'ambiance et conditionne la continuation du cycle de fonctionnement. Son ouverture programme l'extinction de l'extracteur des fumées.

THERMOSTAT DE PROTECTION DU RESERVOIR 95°C

Il protège le réservoir de pellets en activant la ventilation à vitesse maximale lors de sa fermeture.

THERMOSTAT DE PROTECTION A REARMEMENT MANUEL 125°C

Il protège l'appareil en bloquant la vis sans fin lors de sa fermeture. Après avoir éliminé les causes de la surchauffe et laissé l'appareil refroidir, dévisser le bouchon et appuyer sur le bouton de réarmement.

BOUGIE D'ALLUMAGE

Elle se met en fonction lors de la phase START et chauffe l'air jusqu'à 800°C pour déclencher le démarrage de la combustion.

5 MONTAGE

Pour désolidariser l'appareil de la palette il est nécessaire d'enlever éventuellement le revêtement et de dévisser les vis qui fixent l'appareil à la palette en bois.

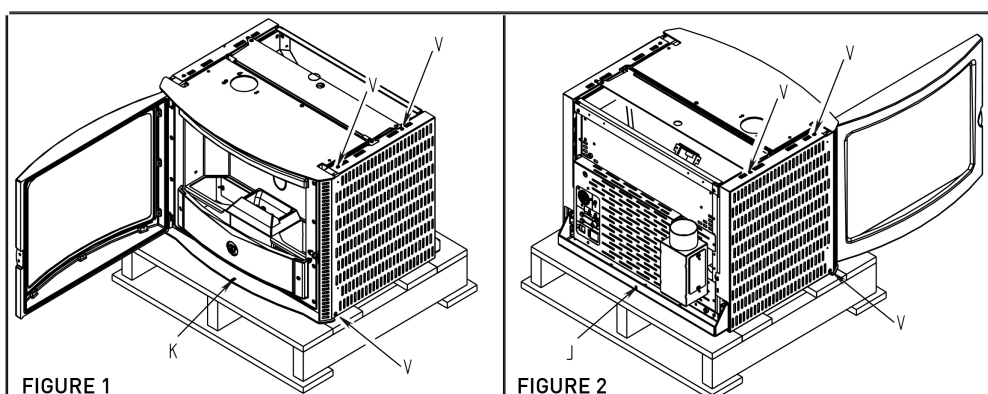
5.1 DEBALLAGE



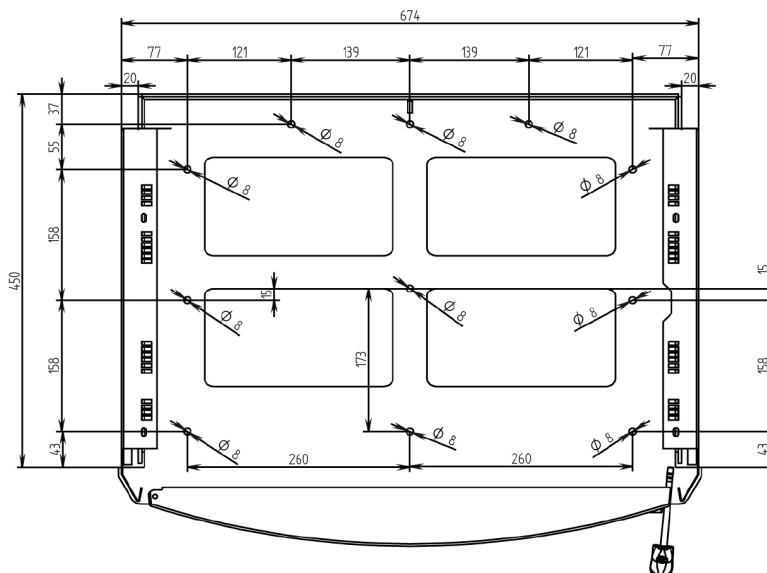
Pour désolidariser l'appareil de la palette il est nécessaire d'enlever le revêtement et de dévisser les 2 vis qui fixent l'appareil à la palette en bois.

Après avoir démonté la partie supérieure de la palette en bois, retirer les revêtements latéraux en dévissant et ôtant les vis (V). Ôter ensuite la vis (K) qui fixe l'appareil à la palette en bois (figure 1).

Retirer ensuite l'insert en l'extrayant complètement puis en le levant légèrement afin de le libérer de la base. Cette opération doit être effectuée avec prudence. Dévisser ensuite la vis (J) (figure 2).



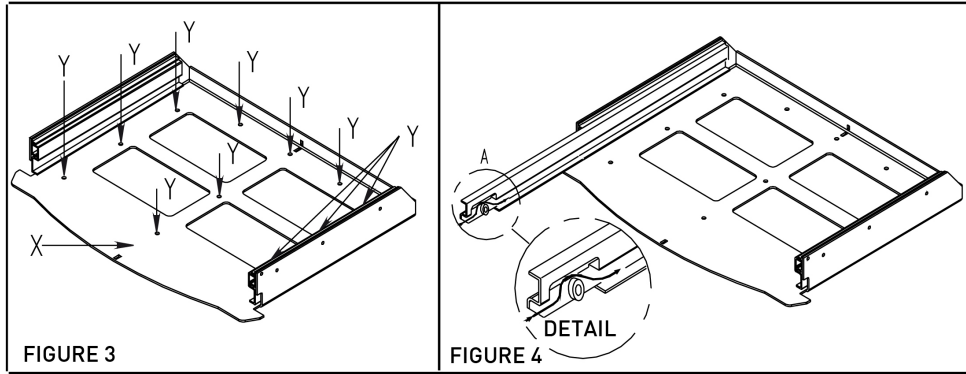
5.2 PLAN DE PERCAGE



5.3 MISE EN PLACE DU SOCLE

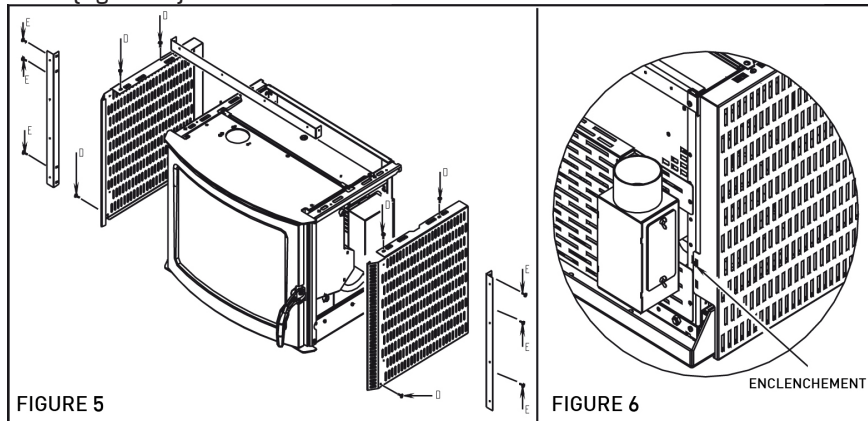
Prendre le socle X et le positionner comme indiqué figure 3 (dans le cas d'une installation avec le kit de support et chargement voir le chapitre 5.4). Le fixer avec des chevilles à expansion en acier diamètre 10mm comme indiqué figure 3. L'utilisation ou non de la totalité des possibilités de fixation (Y) dépend du type de matériaux. Dans tous les cas la surface doit être dure, solide, compacte et à niveau. Pour mettre en place l'Insert 49, avancer complètement les deux guides du support. Poser ensuite l'insert sur le support (X) en veillant à enclencher les guides fixes de l'insert aux guides mobiles du support (figure 4).

Procéder ensuite au montage du support de canalisation ou de la plaque de fermeture de l'orifice de canalisation (voir le chapitre 5.5).



Prévoir une prise pour l'énergie électrique à l'arrière de la cheminée. Effectuer le branchement électrique avec le câble fourni. Monter enfin les côtés précédemment démontés en les fixant avec les vis (D) et en les emboîtant (figure 6).

Si nécessaire, fixer profils de compensation latéraux et supérieurs en utilisant les vis (E). Les plaques perforées sont à découper selon le besoin (figure 5).



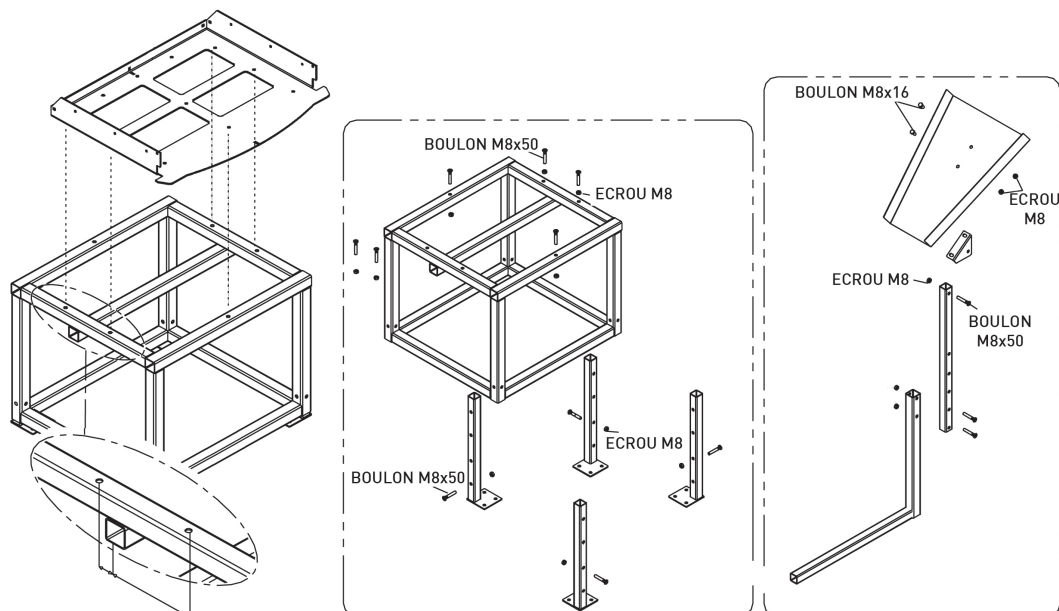
5.4 MONTAGE AVEC KIT DE RACCORDEMENT HOMOLOGUE (OPTIONNEL)

Voir manuel de montage pour kit de raccordement articulé.

5.5 MONTAGE DU SUPPORT POUR INSERT (OPTIONNEL)

Afin de créer une nouvelle cheminée autour de l'insert il est possible d'utiliser le support pour insert. Positionner le kit en le fixant au sol avec des tirefonds D8. L'utilisation ou non de la totalité des possibilités de fixation (Y) dépend du type de matériaux. Dans tous les cas la surface doit être dure, solide, compacte et à niveau.

Fixer la base de l'insert au kit avec les vis appropriées M8x50 et les écrous correspondants. Mettre en place l'insert comme indiqué dans les paragraphes précédents. Installer si nécessaire le support de chargement indifféremment des deux côtés de l'insert.



5.6 MONTAGE DU SUPPORT POUR CANALISATION (OPTIONNEL)

Effectuer le perçage et fixer le support à la base (X) comme indiqué.



Afin de garantir une diffusion optimale de l'air chaud :

- Proscrire les réductions de conduite et tout conduit descendant, éviter les virages serrés.
- Réduire autant que possible les distances horizontales.
- Utiliser une tuyauterie adaptée avec surface interne lisse, isolation en laine de roche et supportant des températures continues de 150°C.
- Suivre les limitations suivantes : 8 mètres en utilisant 1 diffuseur, 4 mètres en utilisant 2 diffuseurs.

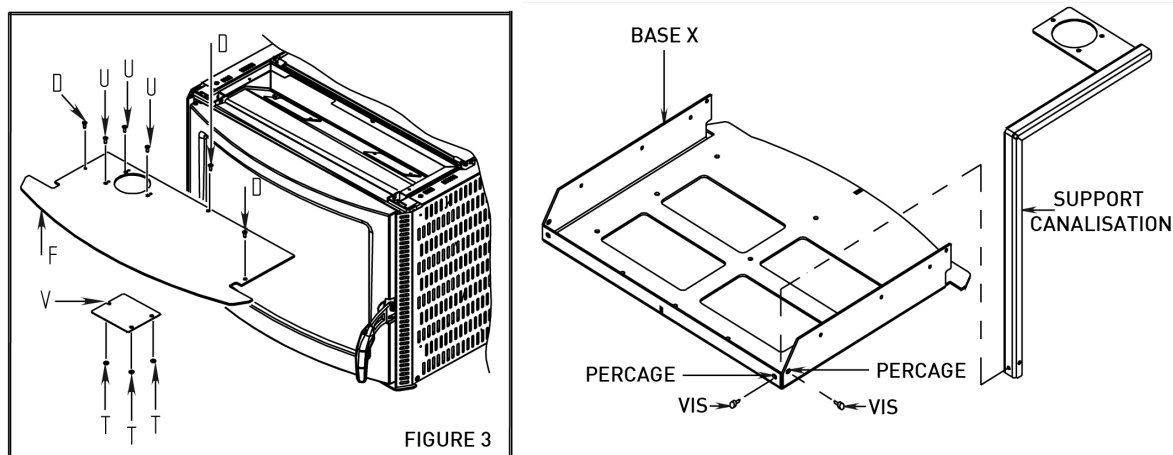


FIGURE 3

En cas de non utilisation de la canalisation, enlever le profil supérieur (F) en dévissant les 3 vis (D) puis visser la plaque fournie (V) avec les vis (U) et les écrous (T).

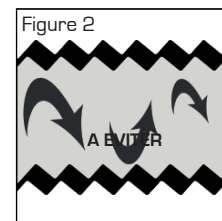
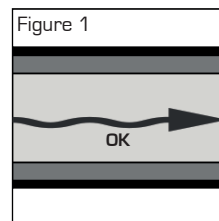
La répartition ventilation avant/canalisation n'est pas réglable et dépend du niveau de ventilation paramétré.

Si l'on souhaite réduire le flux d'air canalisé, il suffit d'installer une grille de réglage en métal à l'extrémité du tube de canalisation.

5.7 CANALISATION

Afin de garantir une diffusion optimale de l'air chaud :

- La conduite doit supporter des températures continues de 150°C. L'usage de conduits rigides isolés (laine de roche) avec surface interne lisse est conseillé (Fig. 1). A défaut, l'usage d'une gaine flexible est tolérée. Il faut dans ce cas tenir compte des importantes pertes de charge liées à l'effet accordéon (Fig. 2).



- Longueur maximale admise (conduit rigide sans coude) : 8 mètres par diffuseur en utilisant 2 diffuseurs, 6 mètres par diffuseur en utilisant 3 diffuseurs et 4 mètres par diffuseur en utilisant 4 diffuseurs. Chaque coude à 90° diminue de 1 mètre la longueur maximale autorisée par diffuseur.

- Toute réductions de diamètre du conduit et tout conduit descendant sont interdits. Les courbes serrées sont à éviter.

- Pendant le fonctionnement, le poêle peut atteindre des températures élevées : faire très attention à ne pas le toucher.

6 MISE EN ROUTE

Votre appareil a obtenu le marquage CE et a subi un test de fonctionnement d'une durée d'1 heure avant d'être conditionné pour l'expédition.

Il ne doit pas être utilisé par les enfants, les personnes ayant des capacités mentales ou physiques réduites, les personnes n'ayant pas pris connaissance des instructions pour l'utilisation et l'entretien contenues dans ce manuel.



Avant chaque utilisation, contrôler que le brûleur soit bien propre et correctement positionné dans son logement. Vérifier en outre que les tiroirs des cendres soient propres et bien fermés et que la porte du foyer soit bien fermée.

Durant le fonctionnement, la porte du foyer doit rester constamment bien fermée. Il est absolument interdit d'ouvrir la porte pendant le fonctionnement.



Pendant le fonctionnement, le conduit des fumées et l'appareil peuvent atteindre des températures élevées : Ne pas les toucher.

Ne pas s'exposer à l'air chaud pendant longtemps et ne pas trop chauffer la pièce où l'appareil est installé.

Ne pas exposer directement plantes ou animaux au flux d'air chaud.

Ne pas utiliser d'élément extérieur pour allumer l'appareil : l'allumage doit se produire de manière automatique, comme prévu et indiqué dans ce manuel d'installation, d'utilisation et d'entretien.



Ne pas verser directement des granulés ou tout autre matériel dans le brûleur.

Ne pas déposer d'objets qui ne résistent pas à la chaleur ou inflammables ou combustibles aux alentours du poêle. Ne pas utiliser le produit pour sécher des vêtements.

Ne pas débrancher le poêle du réseau électrique et/ou d'éteindre l'appareil au moyen de son interrupteur général (position «O») pendant son fonctionnement.

La mise route devra impérativement être réalisée par un installateur qualifié.

6.1 PARAMETRES ALADINO

La télécommande Aladino est l'instrument de contrôle de votre poêle permettant de commander et paramétrer l'appareil.

Nous vous invitons à lire avec une extrême attention les paragraphes suivants afin de pouvoir utiliser votre appareil de manière optimale.

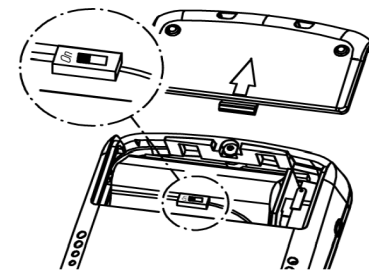
Nous vous rappelons que la transmission à ondes radio peut être influencée par le milieu environnant : la présence de murs de grosse épaisseur peut réduire la transmission (en général jusqu'à 6-7 mètres).

MODELE AVEC BATTERIE



Lors du premier allumage, placer l'interrupteur situé sur ou à côté de la batterie de la télécommande sur « ON »

Afin de garantir une durée de vie optimale à la batterie et dans la mesure où les piles rechargeables pourraient être partiellement ou totalement déchargées, il est indispensable de brancher la télécommande au réseau d'alimentation au moyen du chargeur fourni pendant au moins 5 jours (voir 7.1).



Durant la charge, le poêle doit être alimenté et l'interrupteur doit être positionné sur « 1 ».

Lors de périodes d'inutilisation supérieures à 3 semaines, il est indispensable d'éteindre la télécommande en plaçant son interrupteur sur « OFF ».

MODELE AVEC PILES RECHARGEABLES (non fournies)



N'utiliser que des piles rechargeables, tout autre type de piles est strictement interdit.

Lors du premier allumage, placer les piles dans le logement prévu.

6.1.1 FONCTIONS GENERALES

La télécommande est formée d'une coque en matériel plastique sur laquelle est présente un afficheur à cristaux liquides rétro-éclairé avec des touches de contrôle, une carte interface et des piles rechargeables.

Durant l'utilisation, l'extinction provisoire du rétro-éclairage contribue à réduire la consommation d'énergie et donc de prolonger la durée de la recharge des piles.

Les commandes principales sont la touche puissance avec le symbole « flamme » [1] et la touche « ventilation » avec le symbole « ventilateur » [2].

La touche flamme [1] permet de paramétrer la puissance de l'appareil sur 5 niveaux différents indiqués par l'allumage progressif des 5 barres de puissance [7].

Une 6ème impulsion sur cette touche sélectionne le mode de fonctionnement AUTOMATIQUE, indiqué sur l'afficheur par AUTO (voir 6.4).

Une impulsion supplémentaire enclenche le cycle d'extinction après 3 secondes, toutes les barres relatives à la puissance sont alors éteintes.

La touche ventilateur [2] permet de paramétrer la puissance de ventilation de l'appareil sur 6 niveaux différents indiqués par l'allumage progressif des 6 barres [6]. La ventilation démarre lorsque l'appareil a atteint 42°C et ne s'éteint qu'une fois que l'appareil est éteint et repasse sous le seuil de 42°C.



Il est possible de fixer la télécommande sur un mur au moyen du support mural (vis non fournies).

L'appareil doit être alimenté et l'interrupteur arrière en position 1.

L'accès au MENU est possible en appuyant sur la touche [19]. Chaque impulsion successive fait défiler la séquence suivante :

- TIME : permet de paramétrer le jour de la semaine, l'heure, les minutes.
- CHRONO : permet de paramétrer le Chronothermostat.
- VOLUME : permet de paramétrer le niveau du volume des alarmes vocales.
- LANGUE : permet de sélectionner la langue (italien, anglais...).
- NIVEAU : permet de modifier la vitesse de rotation de l'extracteur des fumées, la consommation de combustible ne change pas. Demandez conseil à votre installateur avant toute manipulation.
- MISE A JOUR : permet la mise à jour et l'échange des données entre le générateur et la télécommande.

Pour accéder aux fonctions de chaque sous-fenêtre, appuyez sur la touche gauche [2], la modification du paramètre s'effectue au moyen des touches [3] et [4] et la touche droite [1] permet la validation.

6.1.2 PARAMETRES

JOUR ET HEURE

Appuyer sur la touche [19] à l'arrière de la télécommande, la mention TIME apparaît. Appuyer sur la touche [2], le display indique JOURS, l'indicateur [12] clignote.

Sélectionner le jour actuel en appuyant sur les touches [3] et/ou [4]. Le symbole « 1 » correspond à lundi, le symbole « 2 » à mardi, etc. Pour confirmer la sélection appuyer sur la touche [1].

Procéder de la même manière pour paramétrer HEURES et MINUTES.

Le réglage du jour et de l'heure est terminé, l'afficheur indique l'état de fonctionnement de l'appareil.

PROGRAMMATION

Il est possible de programmer pour chaque jour jusqu'à 3 cycles de fonctionnement à des horaires différents. Lors de son allumage programmé l'appareil se place au niveau de puissance sur lequel il était paramétré lors de la dernière extinction.

Appuyer sur le bouton [19] jusqu'à l'apparition de la mention CHRONO puis appuyer sur la touche [2].

Les indicateurs [12] et [15] apparaissent alors, ce qui indique que l'on est en train de programmer l'allumage du premier cycle « ON1 » [15] du premier jour de la semaine « 1 » [12]. L'affichage indique HEURES. Sélectionner l'heure souhaitée en appuyant sur les touches [3] et/ou [4]. Pour confirmer la sélection appuyer sur la touche [1]. Procéder de la même manière pour paramétrer MINUTES et confirmer en appuyant sur [1].

L'indicateur [12] reste en place et l'indicateur [15] se déplace sur « OFF1 », ce qui indique que l'on est en train de programmer l'extinction du premier cycle « OFF1 » [15] du premier jour de la semaine « 1 » [12]. Procéder de la même manière que précédemment pour paramétrer HEURES et MINUTES.

Le premier cycle du lundi est maintenant enregistré. Procéder de la même manière pour paramétrer, si nécessaire, les 2 autres cycles « ON2/OFF2 » et « ON3/OFF ».

Procéder ensuite de manière identique pour les autres jours.

ATTENTION : Pour ne pas utiliser ou annuler un cycle, il suffit de placer HEURE et MINUTES sur « 00 », pour cette raison il n'est pas possible d'utiliser « 00.00 » (minuit) comme horaire d'allumage ou d'extinction.

La programmation est maintenant enregistrée, pour l'activer appuyer sur le bouton [19] jusqu'à ce que l'apparition de la mention CHRONO puis appuyer sur les touches [3] ou [4]. Chaque pulsion active et désactive la programmation. Le symbole [14] témoigne de l'activation de celle-ci. Appuyer sur la touche [1] pour valider.



Le brûleur doit être propre lors du démarrage programmé.

VOLUME DES INFORMATIONS VOCALES

L'appareil informe sur son l'état de fonctionnement et sur les éventuels problèmes pouvant survenir grâce à des messages vocaux. Il est possible de modifier le volume de ces messages en procédant comme indiqué ci-dessous.

Appuyer sur le bouton [19] jusqu'à l'apparition de la mention VOLUME. Appuyer sur la touche [2], le display indique SELECT : on entend la musique d'introduction. Sélectionner le volume souhaité en appuyant sur les touches [3] et/ou [4]. Pour confirmer la sélection appuyer sur la touche [1].

LANGUE

Appuyer sur le bouton [19] jusqu'à l'apparition de la mention ITALIANO. Appuyer sur la touche [2], le display indique SELECT ITALIANO. Sélectionner la langue souhaitée en appuyant sur les touches [3] et/ou [4]. Pour confirmer la sélection appuyer sur la touche [1].

VITESSE D'EXTRACTION



La modification de ce paramètre a une forte influence sur les performances et sur le fonctionnement correct de l'appareil. Afin d'utiliser l'appareil en toute sécurité, il est impératif de prendre conseil auprès de l'installateur qualifié avant toute modification.

Cet appareil est réglé en usine pour optimiser ses performances. En situation normale le paramétrage d'usine « LIVELLO 1 » est optimal. Dans certaines situations exceptionnelles il est possible de modifier la vitesse d'extraction des fumées.

Appuyer sur le bouton [19] jusqu'à l'apparition de la mention LIVELLO. Appuyer sur la touche [2], le display indique SELECT. Sélectionner le niveau souhaité en appuyant simultanément sur les touches [3] et [4]. Pour confirmer la

sélection appuyer sur la touche [1].

Les niveaux « LIVELLO 2 » et « LIVELLO 3 » accélèrent la vitesse d'extraction des fumées respectivement d'1 et de 2 niveaux. Au niveau « LIVELLO 0 » la modulation de l'extracteur de fumées est désactivée.

ANALYSE DES DONNÉES

La télécommande et l'appareil interagissent de manière systématique et périodique. Cet échange réciproque de données est appelé MISE A JOUR. Cette opération peut durer jusqu'à 40 secondes.

Il s'agit d'une fonction qui est activée périodiquement par la télécommande pour la mise à jour de certaines valeurs comme par exemple les températures, les régimes de fonctionnement, l'activation du circulateur, etc.

La MISE A JOUR est effectuée périodiquement et fréquemment pour les valeurs les plus importantes comme la température de l'eau dans le générateur. Pour des valeurs moins importantes comme la température ambiante elle est effectuée à des intervalles de quelques minutes.

Il peut arriver que la valeur présente sur l'afficheur ne corresponde pas à l'état actuel de l'appareil, cette situation est tout à fait normale et est corrigée dès que la MISE A JOUR est réalisée.

En appuyant à plusieurs reprises sur le bouton [19], il est possible de forcer une MISE A JOUR. Maintenir la pression sur le bouton [19] durant 3 secondes provoque une MISE A JOUR totale.

Si le niveau des interférences électromagnétiques présentes dans le milieu seraient supérieures à celui prévu par la législation et la réglementation d'homologation des appareils CE, l'entreprise décline toute responsabilité pour tout éventuel fonctionnement non optimal de l'appareil.

6.2 PREMIER ALLUMAGE



Lors des premières mises en route, l'appareil est susceptible de produire une forte odeur. Celle-ci est due à l'échauffement des peintures et autres joints. Aérer suffisamment le local pour l'évacuer. Cette odeur disparaît après une dizaine d'heures d'utilisation environ.



Lors de la première mise en route, il peut être nécessaire d'effectuer 2 fois la phase d'allumage, la vis est en effet complètement vide et doit d'abord se remplir. Avant d'effectuer le deuxième allumage vider et nettoyer le brûleur. Cette même opération doit être réalisée en cas de vidage complet du réservoir.

Avant d'utiliser l'appareil :

- Vérifier que tous les composants mobiles sont à leur place; ôter également les étiquettes et tout éventuel matériel autocollant appliqué sur la vitre. Veiller par ailleurs à ce que les branchements électriques aient été réalisés selon les règles de l'art. S'assurer également (au démarrage comme durant toutes les phases de fonctionnement) que la porte du foyer et les tiroirs à cendre sont bien fermés.
- Alimenter électriquement l'appareil et commuter l'interrupteur placé à l'arrière de l'appareil en position «1» [= allumé]. S'assurer que les piles de la télécommande sont chargées : l'indicateur doit indiquer piles chargées.
- Vérifier le raccordement et la conformité de l'évacuation des fumées.
- Introduire une quantité suffisante de granulés dans le réservoir.
- Appuyer sur la touche [1] : la phase d'allumage démarre et la mention START s'affiche.

7 UTILISATION

7.1 PHASES DE FONCTIONNEMENT

Le cycle de fonctionnement est divisé en 3 phases :

START : **PHASE D'ALLUMAGE**

Cette phase dure environ 20 minutes, durant cette période le poêle est programmé pour effectuer l'allumage de la flamme, les variations de puissance au niveau du foyer ne sont pas prises en compte. Le ventilateur d'ambiance démarre lorsque l'appareil a atteint 42°C.

ON : **PHASE DE FONCTIONNEMENT**

L'état de fonctionnement du générateur est indiqué sur la télécommande.

OFF : **PHASE D'EXTINCTION**

Cette phase dure environ 20 minutes et consiste en l'extinction de l'appareil et sa position éteinte. L'extracteur de fumées fonctionne dans le but d'éteindre rapidement et définitivement les braises présentes dans le braséro. La température du poêle diminue progressivement. Le ventilateur d'ambiance reste en fonctionnement tant que la température de l'appareil dépasse 42°C.

7.2 ALLUMAGE DE L'APPAREIL



Toujours vérifier la propreté du braséro, il doit être propre avant chaque allumage. Ni dépôt ni pellets ne doivent être présents dans le braséro.

Appuyer sur la touche [1] : la phase d'allumage démarre et la mention START s'affiche.

En appuyant à plusieurs reprises sur la touche [1] il est possible de paramétrer le niveau de puissance de l'appareil et de se placer en mode AUTO. Les niveaux et le mode AUTO ne seront activés qu'une fois que la phase START sera terminée. En effet, durant les 20 minutes de la phase d'allumage les niveaux de puissance sont ignorés afin de garantir la qualité de l'allumage. La résistance électrique commence alors à chauffer et les premiers granulés commencent à tomber dans le brûleur.



La phase d'allumage (mention « START » affichée) dure environ 20 minutes, durant cette phase l'appareil ignore toutes les commandes qui lui sont transmises. Après ce laps de temps l'afficheur indique la mention « ON ».

Si l'appareil ne s'allume pas correctement, vérifier l'état de propreté du brûleur et de la résistance électrique. Il est très important que le petit tube servant de logement à la résistance soit bien propre, il doit être dépourvu d'incrustations et de poussière. L'opération doit être effectuée de préférence avec un aspirateur.

7.3 RÉGLAGE DE LA PUISSANCE DE COMBUSTION

Le niveau de puissance est modifié par pulsion de la touche [1]

MODE MANUEL

Le fonctionnement manuel est indiqué sur l'afficheur uniquement par la présence des barres de puissance et l'absence de l'indication AUTO.

La puissance produite reste toujours constante indépendamment de la température ambiante, le thermostat d'ambiance est ignoré.

MODE AUTOMATIQUE

Avec le cycle automatique le générateur exprime sa plus grande flexibilité de fonctionnement en optimisant la consommation de combustible.

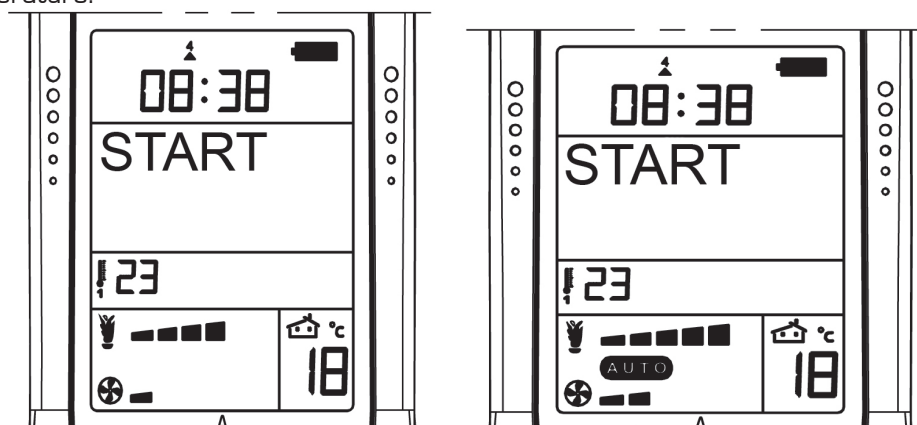
Pour activer le cycle AUTO, sélectionner avec la touche [1] les barres de puissance jusqu'à ce que l'afficheur indique AUTO. Durant le cycle AUTO l'appareil règle automatiquement la combustion en fonction de la température d'ambiance paramétrée au moyen des touches [3] et [4].

Si par exemple la température souhaitée est 23°C, l'appareil cherchera à approcher la température relevée au niveau de la télécommande de cette température paramétrée. Lorsque la température mesurée s'approche de la température souhaitée l'appareil ralentit sa puissance de combustion au fur et à mesure. Une fois celle-ci atteinte, l'appareil se place au niveau de combustion minimum. La ventilation se règle automatiquement et parallèlement au niveau de combustion.



Le réglage de la température devra tenir compte de l'influence de l'allumage du rétro-éclairage de l'afficheur qui fausse momentanément la valeur réelle de la température de quelques degrés. La valeur de lecture correcte sera affichée environ 1 heure après l'extinction de l'afficheur.

La valeur de température mesurée par le thermostat d'ambiance peut varier de $\pm 1,5$ °C par rapport à la valeur réelle. Le lieu où est placé le thermostat peut également influencer la valeur réelle de la température.



7.4 EXTINCTION DE L'APPAREIL

L'extinction de l'appareil s'effectue en mettant à zéro les barres de puissance sur l'afficheur en appuyant sur la touche [1].



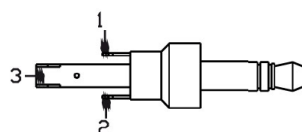
Ne JAMAIS débrancher le générateur de la prise électrique pour éteindre l'appareil, cette opération pourrait engendrer la formation de la fumée et gaz avec risque d'explosion.

7.5 THERMOSTAT D'AMBIANCE THERMOSTART (OPTIONNEL)

A l'arrière de l'appareil sont présents deux connecteurs correspondant chacun à un mode de fonctionnement différent :

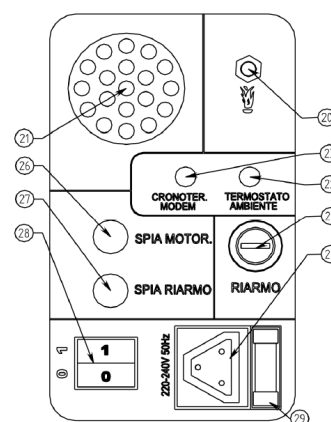
[22] Thermostat d'ambiance (non activé)

[23] Chronothermostat ou modem (THERMOSTART)



La connexion est réalisée à l'aide d'une fiche type « Jack stéréo 3,5mm » comme indiqué sur le schéma. N'utiliser que les contacts 1-2 et ne pas utiliser le contact 3.

Les contacts 1-2 sont définis contacts « secs » sans polarité et ne doivent jamais être alimentés à 230 V. Si la carte est alimentée à 230V ou avec des voltages supérieurs à 6 Volts, la carte de commande subira de graves dommages et dans ce cas aucune garantie ne sera applicable.



FONCTIONNEMENT AVEC THERMOSTART (CONSEILLÉ) (OPTIONNEL)

La connexion est réalisée par le connecteur [23], le principe de fonctionnement est le suivant :

- Lorsque le milieu atteint la température paramétrée, THERMOSTART ouvre le contact et l'appareil s'éteint.
- Lorsque la température du milieu diminue, THERMOSTART ferme le contact et l'appareil s'allume et retrouve le niveau de puissance paramétré lors de la dernière extinction.

Lorsque THERMOSTART est connecté, l'appareil ne peut être éteint qu'au moyen du THERMOSTART. Les contacts à utiliser pour la connexion au chronothermostat doivent être de type N.O (normalement ouverts). Ne jamais fournir d'alimentation à 230V car la carte de commande subirait des dommages irréparables.

ATTENTION



Le Thermostart doit être paramétré avec temporisation d'au moins 30 min après allumage et un différentiel de température d'au moins 2°C, afin de garantir un nombre d'allumages journaliers inférieur ou égal à 3.

Thermorossi décline toute responsabilité quant à la durée de vie de la résistance électrique au cas où elle serait sollicitée par un nombre excessif d'allumages. Il est donc obligatoire de paramétrer correctement le Thermostart afin d'éviter cet inconvénient.



Lors de l'utilisation d'un Thermostart, Thermorossi décline toute responsabilité pour tout non-allumage, échappement de fumée, dommage à l'élément d'allumage.

En cas d'allumages programmés il faut toujours s'assurer que le brûleur est propre.

FONCTIONNEMENT AVEC THERMOSTAT D'AMBIANCE ADDITIONNEL (NON FOURNI)

La connexion est réalisée par le connecteur [22], le principe de fonctionnement est le suivant :

- Lorsque le milieu atteint la température paramétrée le thermostat additionnel ferme le contact et l'appareil se met au niveau de puissance minimal indiqué par l'allumage d'une seule barre de puissance. Simultanément le circulateur est arrêté quelques minutes après l'extinction du symbole sur l'afficheur de la télécommande.
- Lorsque la température du milieu diminue le thermostat additionnel ouvre le contact et l'appareil se remet à fonctionner au niveau de puissance paramétré auparavant.

Les contacts à utiliser pour la connexion au thermostat d'ambiance additionnel doivent être de type N.C. (normalement fermés). Ne jamais fournir d'alimentation à 230V car la carte de commande subirait des dommages irréparables.

8 ENTRETIEN ET NETTOYAGE



Avant toute intervention s'assurer que l'appareil est complètement éteint : mention « OFF » et extracteur éteint, puis le débrancher de la prise d'alimentation électrique.

Cet appareil est un générateur à combustibles solides et doit par conséquent être soumis à de fréquentes opérations de contrôle et nettoyage général dans le but de toujours garantir un fonctionnement régulier et un rendement optimal de l'appareil, en toute sécurité. Dans le cas d'inactivité prolongée de l'appareil il est nécessaire avant la remise en fonction de vérifier l'absence d'obstruction dans le conduit des fumées et la cheminée.

8.1 ENTRETIEN ET MAINTENANCE DE LA TELECOMMANDE

La télécommande doit être manipulée avec un soin particulier.

Pour garantir une longue durée de vie à la télécommande et une utilisation en toute tranquillité il est recommandé de :

- Protéger la télécommande contre l'humidité ! Les précipitations, l'humidité et les liquides sont corrosifs pour les circuits électroniques. En cas de contact de la télécommande avec des liquides, la débrancher immédiatement de toute source d'alimentation, ôter la pile et la laisser sécher ouverte, à température ambiante.
- Ne pas utiliser et conserver la télécommande dans des milieux poussiéreux et sales. Les parties mobiles de la télécommande pourraient subir des dommages.
- Ne pas conserver la télécommande dans des milieux particulièrement chauds. Les hautes températures peuvent réduire la durée de vie des dispositifs électroniques, endommager les piles et la déformer, voire même faire fondre certaines pièces en plastique.
- Ne pas conserver la télécommande dans des milieux froids. En se réchauffant (pour revenir à la température normale de fonctionnement) de l'humidité pourrait se former à l'intérieur et endommager les circuits électroniques.

- Ne pas laisser tomber la télécommande, ne pas la soumettre à des coups ou chocs et ne pas la secouer afin d'éviter de provoquer des dommages aux circuits internes de l'appareil.
- Ne pas utiliser de substances chimiques corrosives, de solutions ou produits détergents caustiques pour le nettoyage de la télécommande.

Toutes ces consignes sont valables dans la même mesure pour la télécommande, la pile, le chargeur de piles et tous les accessoires.

Pour les éléments sujets à usure (batterie, boutons et touches, etc.) la durée de garantie est de 6 mois après la date d'acquisition. La garantie n'est pas valable si le défaut est provoqué par une utilisation non conforme et/ou si les instructions du présent manuel n'ont pas été respectées. Tout défaut doit être signalé dans un délai de 2 mois après sa constatation. Les pièces défectueuses substituées sont entière propriété de Thermorossi.



Durant la recharge de la télécommande il est normal que l'écran affiche des segments aléatoires. Après la déconnexion de la télécommande et après l'exécution de l'analyse des données ces segments disparaissent.

RECHARGE DE LA BATTERIE DE LA TELECOMMANDE

Dès que le symbole (13) commence à clignoter sur l'afficheur, il est nécessaire de recharger la pile. Pendant la recharge et donc lorsque la télécommande est branchée au réseau électrique le symbole (13) clignote de manière continue même lorsque la recharge des piles de la télécommande a été complétée.

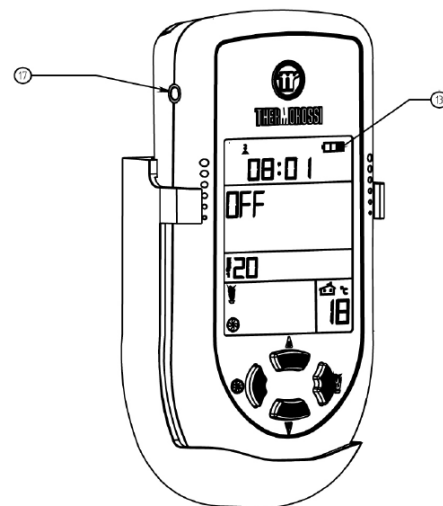
Dans le cas d'un déchargement complet de la télécommande, la communication entre le poêle ou la chaudière et la télécommande pourrait être interrompue. L'allumage et l'extinction de l'appareil peut être réalisée à l'aide de la touche (20).

En cas de déchargement des piles, il sera nécessaire de paramétrer à nouveau le jour et l'heure, la programmation ainsi que d'autres réglages restant mémorisés comme données permanentes.

Les piles de la télécommande doivent être rechargées périodiquement en fonction de l'intensité d'utilisation.

Les piles doivent être rechargées avec le chargeur approprié fourni avec la télécommande :

INPUT 100V-240V 50/60 Hz 0,3/A
 OUTPUT 5,5V 750ma



Le chargeur doit être branché à un réseau d'alimentation de 220-240V 50Hz. Pour effectuer une recharge complète des piles il est nécessaire de les charger pendant au moins 5 jours complets, un temps de recharge inférieur peut diminuer la durée de vie des piles. Il est tout à fait normal, durant la recharge des piles que des symboles et/ou des lignes apparaissent de manière aléatoire sur l'afficheur. Utiliser uniquement le chargeur de piles fourni par Thermorossi. L'utilisation de chargeurs de piles d'un autre type invalide la garantie du produit.



Lors de périodes d'inutilisation supérieures à 3 semaines, il est indispensable d'éteindre la télécommande en plaçant son interrupteur sur « OFF ».

8.2 ENTRETIEN ET NETTOYAGE DE L'APPAREIL

- **Tous les jours et à chaque fois que cela s'avère nécessaire** : nettoyer le brûleur (B) et replacer la lame du brûleur (A)

ATTENTION : Nettoyer régulièrement et soigneusement le brûleur à l'aide d'un aspirateur, nettoyer avec une attention particulière la zone à proximité de la bougie d'allumage afin de garantir le bon fonctionnement de l'appareil. Pour ouvrir la porte, utiliser la poignée (BA)

- **Tous les jours et à chaque fois que cela s'avère nécessaire** : Nettoyer la vitre au moyen d'un chiffon humide et d'une boule de papier journal humidifiée, passée dans la cendre, en frottant la vitre jusqu'au nettoyage complet. Ne nettoyer la vitre ni durant le fonctionnement ni à chaud.

- **Une fois tous les 3 jours** : Tirer et relâcher plusieurs fois les tiges de nettoyage des turbulateurs (Figure 2).

- **Une fois par semaine et à chaque fois que cela s'avère nécessaire** : aspirer les cendres dans le compartiment V1 sous le brûleur B.

- **Une fois par semaine et à chaque fois que cela s'avère nécessaire** : vider les cendres du tiroir V (Figure 8).
- **Une fois tous les 15 jours et à chaque fois que cela s'avère nécessaire** : nettoyer le Té de la sortie des fumées à l'embouchure de l'appareil (A3).
- **Une fois par mois et à chaque fois que cela s'avère nécessaire** : contrôler et nettoyer les ouvertures A1 et A2.
- **Une fois par mois et à chaque fois que cela s'avère nécessaire** : lorsque le réservoir est vide, aspirer la poussière qui s'est déposée dans le fond de celui-ci.
- **Au moins une fois par mois et à chaque fois que cela s'avère nécessaire** : vérifier que la sortie des fumées ne présente aucun dépôt de cendres surtout au niveau des éléments de raccordement.
- **Au moins 2 fois par an** : retirer le panneau arrière de la chambre de combustion (Figures 5, 6 et 7) en le soulevant puis en le tournant vers l'extérieur du poêle et nettoyer.
- **Au moins 2 fois par an** : effectuer le ramonage du conduit de fumées. Thermorossi recommande de faire appel à un professionnel pour effectuer cette opération. En la présence de portions horizontales il est nécessaire de vérifier et d'éliminer l'éventuel dépôt de cendres et suie. Nettoyer également la partie qui se trouve derrière le fond de la chambre de combustion.
- **A la fin de la saison hivernale et à chaque fois que cela s'avère nécessaire** : effectuer un nettoyage complet du foyer et des tiroirs de l'appareil à l'aide de brosses et d'un aspirateur.
- **A la fin de la saison hivernale et à chaque fois que cela s'avère nécessaire** : vérifier que le raccordement flexible de sortie des fumées ne présente aucune déchirure et que son mouvement ne présente pas de contrantes. Graisser et remplacer le tube flexible si nécessaire.



L'utilisation d'un aspirateur simplifie l'élimination des cendres. Le nettoyage des panneaux latéraux ne s'effectue que lorsque le poêle est froid en utilisant un chiffon doux et uniquement de l'eau.



La présence quotidienne d'un dépôt de suie et de résidus de combustion sur la vitre est normale. Il est également normal de trouver quelques granulés partiellement ou totalement imbrûlés dans le cendrier. Lors de l'ouverture de la porte, la chute de cendre à l'extérieur de l'appareil est normale.

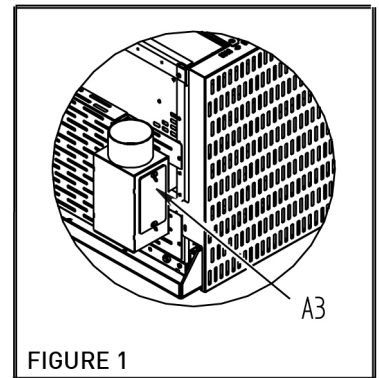


FIGURE 1

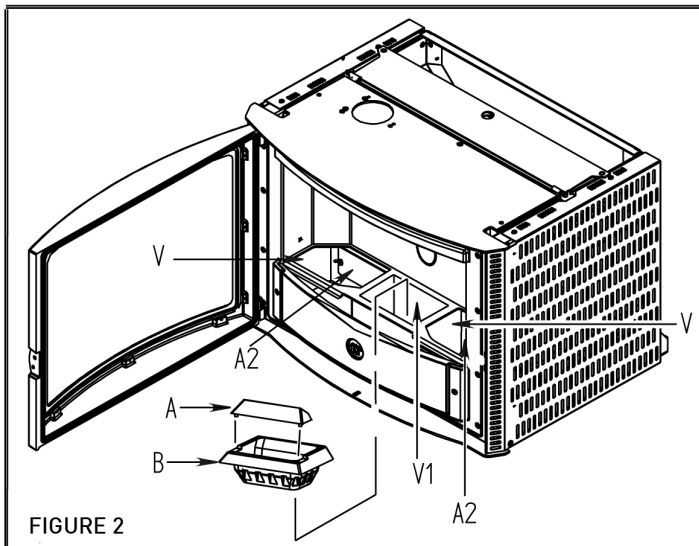


FIGURE 2

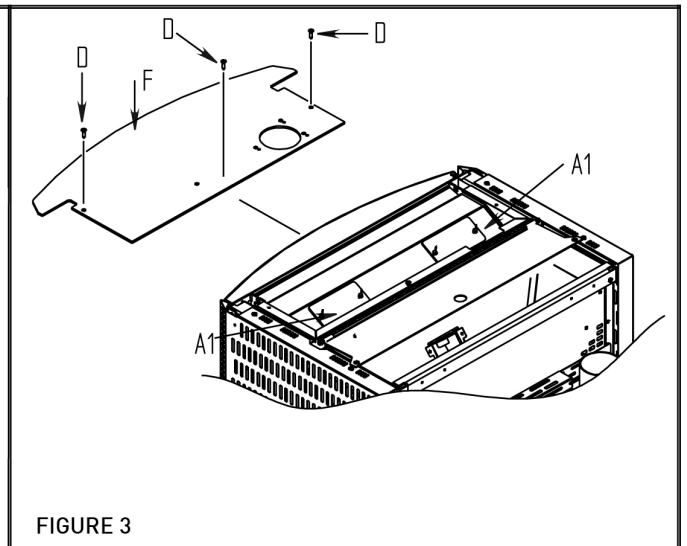


FIGURE 3

9 ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

ALARMES DE TRANSMISSION-RECEPTION

En cas de difficultés de communication entre la télécommande et le poêle ou la chaudière, le message HORS CHAMP peut apparaître sur l'afficheur pour 2 raisons :

- L'appareil est positionné hors du rayon d'action de la télécommande. Il est possible et normal, à cause d'interférences extérieures, que ce message s'affiche momentanément durant le fonctionnement.
- L'appareil s'est éteint, il n'est plus alimenté électriquement.

PARAMETRAGE DES CODES DE TRANSMISSION

Dans le cas de plusieurs appareils Thermorossi présents dans des zones proches les unes des autres où en cas d'interférences avec d'autres appareils (spa, porte de garage, etc.) il peut être nécessaire de paramétrer des codes de transmission différents et donc de modifier la fréquence de transmission. La modification du code doit être effectuée aussi bien sur la carte mère de l'appareil (interrupteurs situés sur la plaque principale) que sur la télécommande (interrupteurs situés à côté de la batterie). 4 positions différentes sont possibles : 1ON-2ON, 1ON-2OFF, 1OFF-2ON et 1OFF-2OFF.



La modification de ce paramètre a une influence forte sur le fonctionnement correct de l'appareil. Cette opération doit impérativement être réalisée par l'installateur qualifié.

En cas de modification involontaire du code sur la télécommande, replacer le code initial puis imposer une MISE À JOUR en appuyant plusieurs fois sur la touche [19]. Dès que la mention MISE A JOUR apparaît, maintenir la touche [19] appuyée pendant 5 secondes, puis relâcher. Cette procédure permet une réinitialisation complète des codes de transmission.

ALARMES VOCALES

L'appareil est configuré pour communiquer 4 alarmes fondamentales. Ces alarmes sont transmises 4 fois de suite dans toutes les langues (italien, anglais, allemand, français). Cette séquence est ensuite répétée après quelques minutes.

- | | |
|--------------------------------|---|
| - PELLETS EPUISES : | Alarme émise lorsque la température descend sous 42 °C durant la phase ON. |
| - ALLUMAGE INCORRECT : | Alarme émise lorsque la température n'a pas atteint 42 °C à la fin de la phase START. |
| - NETTOYAGE GENERAL : | Alarme émise automatiquement après 1800H de fonctionnement. |
| - SORTIE DES FUMÉES OBSTRUÉE : | Alarme émise lorsque la dépression du conduit est insuffisante et/ou que le conduit de fumées est bouché. |



Pour arrêter et réarmer une alarme : éteindre l'appareil à l'aide de l'interrupteur, débrancher l'alimentation, attendre 10 secondes et réalimenter. Trouver l'origine du problème, le résoudre et s'assurer que le brûleur soit bien vide, propre et correctement positionné dans son logement avant de relancer l'appareil. Procéder à toutes opérations de nettoyage nécessaires comme indiqué dans le chapitre Entretien et Nettoyage. Vérifier en outre que les tiroirs des cendres soient propres et bien fermés et que la porte du foyer soit bien fermée.



Le déclenchement d'une alarme n'implique pas forcément un défaut du produit, mais témoigne de la volonté de Thermorossi de communiquer à l'utilisateur la nécessité d'effectuer une action corrective pour garantir une sécurité maximum, une meilleure fiabilité et un rendement élevé de l'appareil.

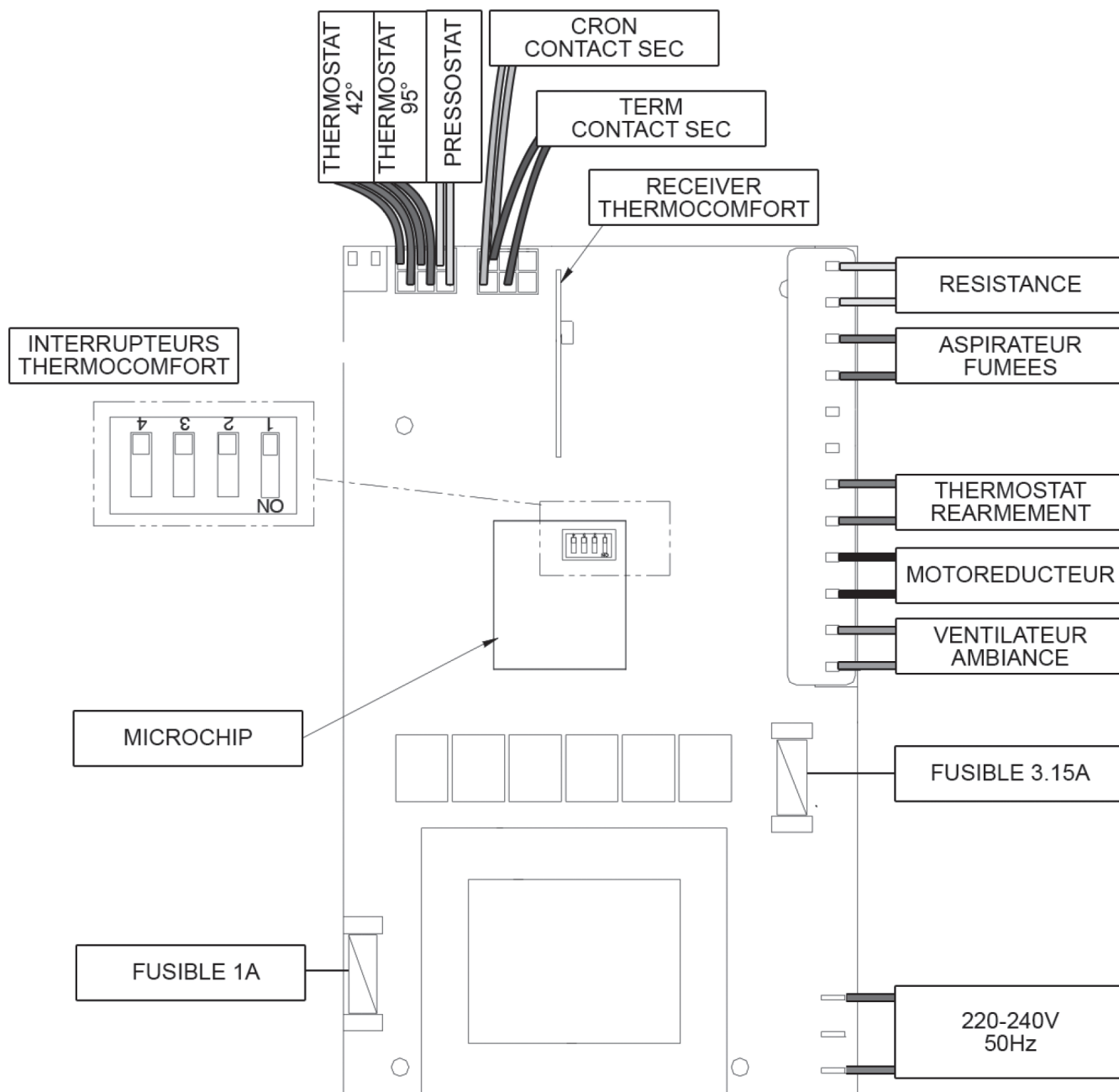


Ne JAMAIS débrancher le générateur de la prise électrique pour éteindre l'appareil, cette opération pourrait engendrer la formation de fumée et de gaz avec risque d'explosion.

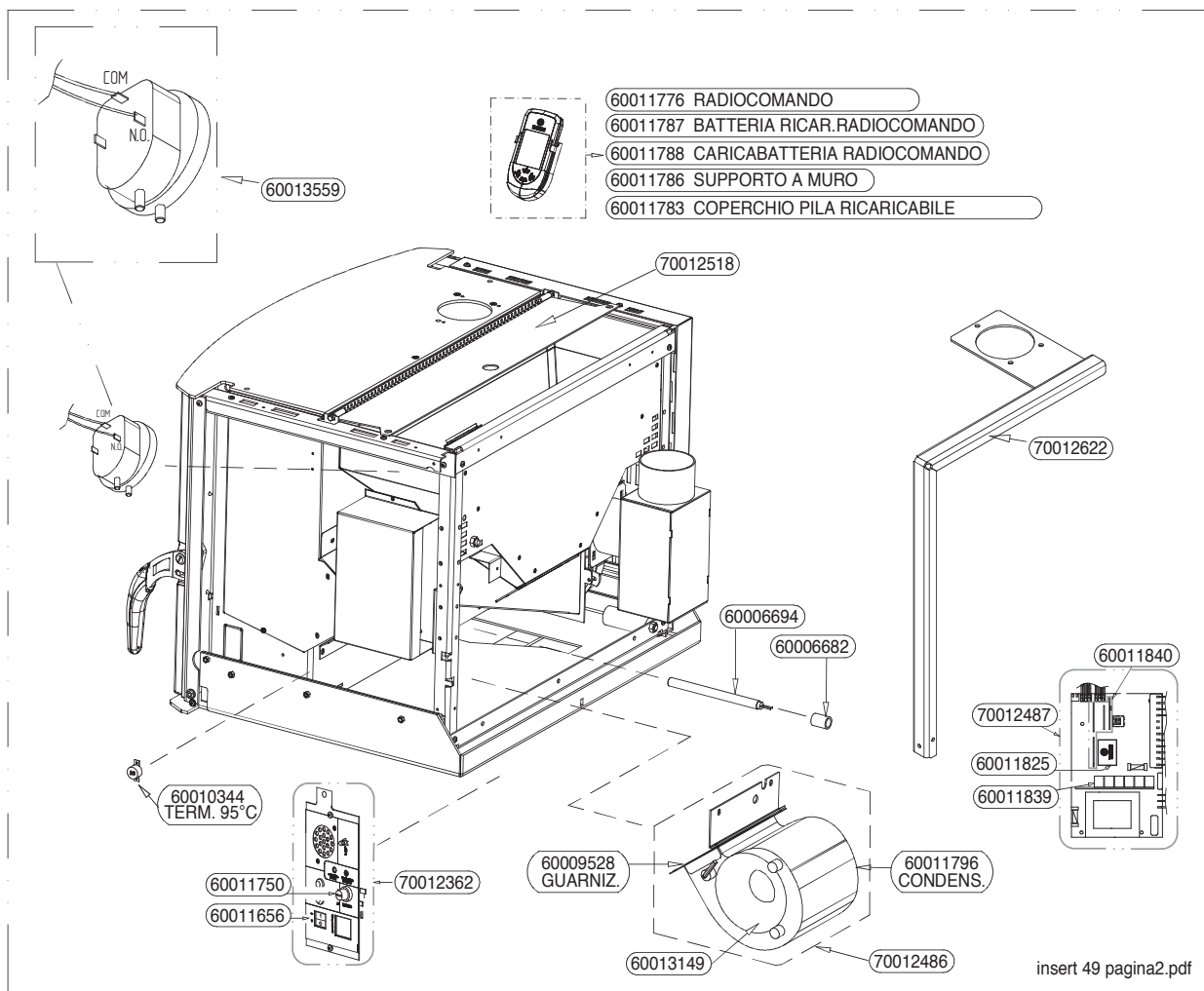
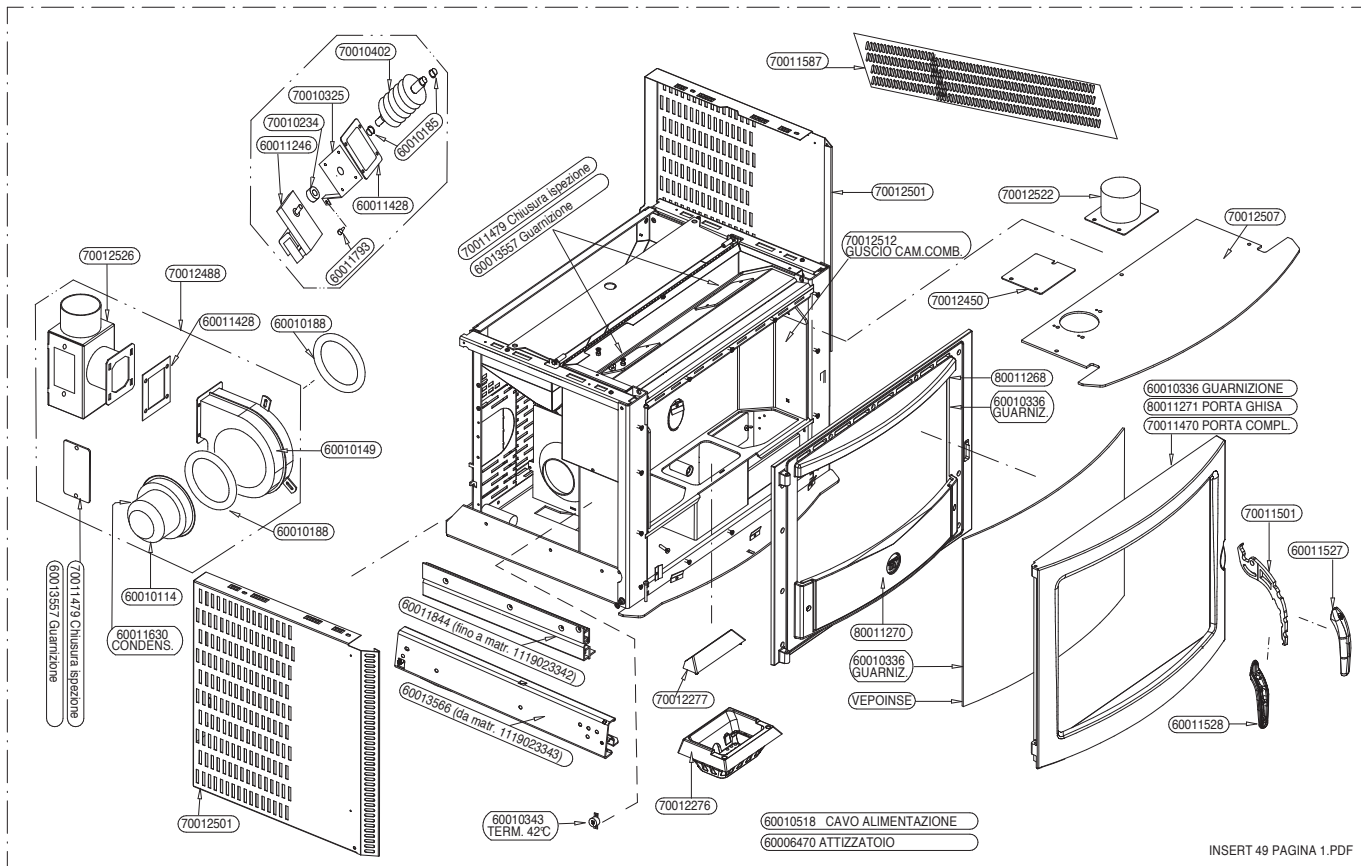
ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT CAUSES-SOLUTIONS

ANOMALIE	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
LES GRANULÉS NE TOMBENT PAS DANS LE BRÛLEUR	LE RESERVOIR EST VIDE, LES GRANULES SONT EPUISÉS	REEMPLIR LE RESERVOIR
	UN CORPS ETRANGER BLOQUE LA VIS D'ALIMENTATION DANS LE FOND DU RESERVOIR	ÉLIMINER LE CORPS ETRANGER
	LE PRESSOSTAT S'EST DECLENCHE : L'EVACUATION DES FUMÉES EST OBSTRUÉE	VERIFIER LE DIMENSIONNEMENT ET NETTOYER LE CONDUIT DE FUMÉES
	LE PRESSOSTAT S'EST DECLENCHE : UN COUP DE VENT A RALENTI LE FLUX DES FUMÉES	ETEINDRE PUIS RALLUMER L'APPAREIL
DES GRANULES S'ACCUMULENT DANS LE BRASERO DE L'APPAREIL DURANT LE FONCTIONNEMENT	L'EVACUATION DES FUMÉES EST INSUFFISANTE	VERIFIER LE DIMENSIONNEMENT ET NETTOYER LE CONDUIT DE FUMÉES
	BRULEUR SALE	NETTOYER LE BRULEUR PLUS FREQUEMMENT
	GRANULÉS AVEC DÉPÔT SUPÉRIEUR À LA NORMALE	NETTOYER LE BRULEUR PLUS FREQUEMMENT ET PARAMÉTRER SUR LE NIVEAU D'EXTRACTION 2
	BRULEUR MAL POSITIONNE DANS SON LOGEMENT	REPLACER LE BRULEUR CORRECTEMENT
L'APPAREIL PRODUIT DE LA FUMÉE	LORS DU PREMIER ALLUMAGE LE VERNIS SILICONE FINIT SA CUISSON	FAIRE FONCTIONNER L'APPAREIL A PLEIN REGIME PENDANT 10 HEURES
	L'INSTALLATION DE SORTIE DES FUMÉES N'EST PAS ETANCHE	VEILLER A CE QUE LES CONDUITS DE FUMÉES AIENT ETE MUNIS DES JOINTS NECESSAIRES
	L'APPAREIL COMMENCE À PRODUIRE DE LA FUMÉE APRÈS 25 MINUTES : LE BRÛLEUR EST SALE, L'ALLUMAGE S'EST EFFECTUÉ AVEC UN LARGE RETARD	NETTOYER LE BRÛLEUR
	L'APPAREIL COMMENCE À PRODUIRE DE LA FUMÉE APRÈS 25 MINUTES : L'ALLUMAGE A RATE, LE RESERVOIR EST VIDE	REEMPLIR LE RESERVOIR ET RELANCER LE DEMARRAGE
L'APPAREIL S'ETEINT 5 MINUTES APRES LA FIN DE LA PHASE DE DEMARRAGE	L'ALLUMAGE A RATE, LE RESERVOIR EST VIDE	REEMPLIR LE RESERVOIR ET RELANCER LE DEMARRAGE
	LE BRÛLEUR EST SALE, L'ALLUMAGE S'EST EFFECTUÉ AVEC UN LARGE RETARD	NETTOYER LE BRÛLEUR
LA VITRE EST SALE	L'APPAREIL ACCUMULE DES GRANULES DANS LE BRULEUR	VOIR « DES GRANULES S'ACCUMULENT DANS LE BRASERO DE L'APPAREIL DURANT LE FONCTIONNEMENT »
	AUCUNE CAUSE	LA VITRE DOIT ETRE NETTOYEE PLUS FREQUEMMENT
	LAME DE BRULEUR MAL POSITIONNEE	REPLACER LA LAME DE BRULEUR CORRECTEMENT
PAS DE VENTILATION	LE FILTRE EST SALE	NETTOYER LE FILTRE
L'APPAREIL EST ÉTEINT MAIS LE BRÛLEUR CONTIENT DES GRANULÉS IMBRÛLÉS	LE RESERVOIR EST VIDE	VIDER LE BRULEUR ET REMPLIR LE RESERVOIR
L'APPAREIL EXECUTE DES COMMANDES NON PROGRAMMEE ET ALEATOIRE	IL Y A DES INTERFERENCES RADIO AVEC UN AUTRE APPAREIL THERMOROSI OU UN APPAREIL EMETTANT DES ONDES (PORTE DE GARAGE, SPA, ETC.)	CHANGER LA FREQUENCE DE TRANSMISSION. DEMANDER CONSEIL A L'INSTALLATEUR QUALIFIE

10 SCHEMA CARTE ELECTRIQUE



11 VUES ECLATEES



NOTES

12 GARANTIE

Simplifiez vos éventuelles demandes après-vente en enregistrant votre appareil sur www.thermorossi.fr dans les 8 jours suivants son installation.

Extrait des Conditions Générales de Vente et de Garantie :

VIII. Garantie contractuelle par produit

Les produits doivent être vérifiés par l'acquéreur à leur livraison, et toutes réclamations, réserves ou contestations relatives aux manquants et vices apparents, doivent être effectuées dans les conditions prévues au paragraphe VI.

8.1. La durée légale de garantie de nos matériels contre les défauts de conformité et vices cachés existants au moment de la livraison est de 2 ans. Cette garantie est soumise au respect de la réglementation applicable au produit ou aux équipements auxquels il se rattache, et à la présentation de la facture d'installation et de mise en route par l'installateur professionnel. Pour les modèles hydrauliques, les factures annuelles d'entretien par un professionnel depuis l'installation seront également requises. Pour tous les autres cas de garantie, la durée est fixée individuellement pour les différents genres de matériel et se limite aux défauts de fabrication ou vices cachés. Toutes pièces ayant fait l'objet de dégâts occasionnés par la poursuite de l'utilisation de nos produits malgré une première avarie non résolue, ne seront pas couvertes par la garantie.

8.2. Les pièces sujettes à usure normale ou consommables : batteries, joints, résistance d'allumage, parties réfractaires, pièces de fonderie ou métalliques du brûleur, tous les types de soupapes de surpression et de décharge thermique (même intégrées) sont couvertes par une garantie de 6 mois.

8.3. Les corps de chauffe des appareils à pellets sont couverts par une garantie de 5 ans. Cette garantie est soumise au respect de la réglementation applicable au produit ou aux équipements auxquels il se rattache, et à la présentation de la facture d'installation et de mise en route par l'installateur professionnel. Pour les modèles hydrauliques, les factures annuelles d'entretien par un professionnel depuis l'installation seront également requises.

8.4. Les corps de chauffe des chaudières à foyer vitrifié sont couverts par une garantie de 8 ans. Cette garantie est soumise au respect de la réglementation applicable au produit ou aux équipements auxquels il se rattache, et à la présentation de la facture d'installation et de mise en route par l'installateur professionnel. Pour les modèles hydrauliques, les factures annuelles d'entretien par un professionnel depuis l'installation seront également requises.

8.5. Les ventilateurs d'ambiance des appareils ventilés sont couverts par une garantie de 4 ans. Cette garantie est soumise au respect de la réglementation applicable au produit ou aux équipements auxquels il se rattache, et à la présentation de la facture d'installation et de mise en route par l'installateur professionnel.

8.6. Les pièces détachées vendues séparément sont couvertes par une garantie de 6 mois.

IX. Garantie et retours

9.1. La garantie est strictement limitée à la fourniture pure et simple et dans un délai normal des pièces reconnues par nous défectueuses, par des pièces de même usage ou à leur remise en état, sans que nous ayons à supporter d'autres frais quels qu'ils soient, pour dommages ou pertes causés directement ou indirectement à l'acheteur, ou pour le remplacement de la dite pièce (main d'œuvre, frais de déplacement et viatique, etc.).

9.2. Les garanties pour notre matériel peuvent faire l'objet de conventions spéciales, elles seront alors définies par nos offres ou confirmations de commandes ou par des documents spécifiques se rapportant aux appareils concernés.

9.3. Si pendant la période de garantie, une pièce est reconnue par nous défectueuse, nous nous réservons le droit de réparer, de faire réparer ou de fournir en échange une pièce identique, ou, en cas d'impossibilité, une pièce répondant au même usage.

9.4. La réparation, le remplacement ou la modification des pièces pendant la période de garantie ne peut avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci, ni de donner lieu, en aucun cas, à l'indemnité pour frais divers (main d'œuvres, déplacement etc.) ou préjudice quelconque, tel que, par exemple, privation de jouissance.

9.5. Dans le cas de pièces reconnues par nous défectueuses (uniquement la pièce défectueuse : la majeure partie des ensembles ou accessoires fournis sont démontables et remplaçables), mais réparables sur place, par un spécialiste compétent, la réparation ne peut être exécutée qu'après notre accord écrit préalable sur la nature de la réparation et sur le montant de la dépense à notre charge. Le matériel ayant fait l'objet de modifications sans notre accord n'est plus garanti.

9.6. Le client s'engage à nous permettre de vérifier sur place par une personne de notre choix, le bien-fondé de toute réclamation. La reconnaissance du bien-fondé d'une réclamation avec application de la garantie est de la compétence exclusive de la Direction de la Société et fait l'objet d'un écrit.

9.7. Tout retour de marchandises doit faire l'objet d'un accord préalable. Tout produit retourné sans cet accord serait tenu à la disposition du client et ne donnera pas lieu à l'établissement d'un avoir. Les frais et les risques du retour sont toujours à la charge du client.

9.8. Les frais de retour des pièces défectueuses, ainsi que les frais de renvoi des pièces réparées ou des pièces de remplacement sont à la charge du client.

9.9. La garantie du constructeur ne peut être évoquée si l'installation n'a pas été réalisée selon les règles de l'art par un installateur professionnel ; facture d'installation et de mise en route par l'installateur professionnel à l'appui. Pour les modèles hydrauliques, les factures annuelles d'entretien par un professionnel depuis l'installation seront également requises. La responsabilité de la conformité de l'installation incombe exclusivement à nos clients installateurs. Ne sont pas couverts les dommages consécutifs à des erreurs de branchement ou de raccordement et plus généralement au non respect de nos prescriptions d'installation et de la réglementation en vigueur, utilisation anormale ou contraire à nos notices, surpressions, manque d'eau, insuffisance d'hydro-accumulation, absence d'échangeur de séparation ou de volume d'hydro-accumulation sur chauffage au sol, absence d'entretien annuel par un professionnel (chaudières) et/ou manque d'entretien ou négligence de l'utilisateur (nettoyage, décendrage, etc.), fonctionnement au ralenti des chaudières bois et biomasse, usage de combustibles solides humides ou de combustibles différents de nos prescriptions, excès ou insuffisance de tirage de la cheminée, sur ou sous tension électrique, etc. Sont exclues également les détériorations consécutives à l'inobservation de nos recommandations concernant les risques d'entartrage (sur les soupapes, les serpentins, les échangeurs à plaques, les mitigeurs et autres éléments thermostatiques, etc.), de chocs thermiques, de coup de feu, de corrosion côté gaz de combustion, de corrosion externe du corps de chauffe due à une fuite extérieure (d'un raccord,

d'un purgeur, d'une soupape, d'une bride ou d'une trappe par exemple), etc.

Toute garantie est exclue en cas de défaut de stockage ou de transport des tiers, d'intempéries (tempêtes, grêles, gel ou dégel, foudre, inondation etc.), de force majeure telle que grèves (des fournisseurs d'eau, d'électricité, ou de combustibles, etc.), de guerres, d'attentats et autres catastrophes naturelles. Il appartient au client, sous sa responsabilité personnelle, de s'assurer que le matériel convienne à l'emploi envisagé par son acheteur, le client faisant son affaire personnelle du choix et de la destination des matériels commandés par son acheteur sans que la responsabilité de notre société puisse être recherchée à cet égard. Les conseils, avis ou études de notre société qui pourraient être communiqués au client ne lui sont fournis qu'en considération du fait que celui-ci s'oblige systématiquement à vérifier l'exactitude des informations sur la base desquelles notre société a délivré ses conseils, avis ou études ainsi que l'exactitude de ces conseils, avis ou études auprès de tout tiers de son choix. L'attention du client est attirée sur le fait que les conseils, avis ou études sont fournis par notre société avec la plus grande conscience mais que la décision appartient exclusivement au client en fonction des éléments qu'il détient. Les matériels sont commandés par le client conformément au descriptif technique et de pose en vigueur par notre société au jour de ta commande et dont le client reconnaît avoir parfaitement connaissance.

9.10. Les durées de garantie, fixées par produit ou groupe de produits dans le texte relatif aux conditions particulières de garantie, commencent à courir, à compter de la mise en service de l'appareil, mais, au plus tard douze mois après la date de notre facturation au revendeur. En cas de doute sur la date de départ de la garantie, ce sera la date de notre facture majorée de 1 mois, qui sera retenue. L'application de la garantie est liée au retour du certificat de garantie.

9.11. En cas d'appel en garantie, il est impératif de joindre à la demande de retour établie par l'utilisateur et le professionnel : la photocopie de la facture d'installation d'origine portant le numéro de série de l'appareil ainsi que les factures d'entretien annuel émises par un professionnel pour qu'un dossier de garantie puisse être constitué.

9.12. Retour : en principe aucune demande de reprise de matériels vendus par notre société n'est acceptée. Exceptionnellement sur acceptation écrite par notre société, une demande peut être traitée. Dans ce cas pour toutes demandes de retour de matériels adressées par notre client revendeur, seuls les matériels neufs, complets, actuels (présents au catalogue tarif en cours), et dans leur emballage d'origine intact, pourront être repris par notre société dans les conditions suivantes : Décote de 10% du prix HT de vente pour un retour compris entre 0 et 6 mois après la vente de notre société au revendeur. Aucune reprise possible pour du matériel vendu depuis plus de 6 mois par notre société au revendeur.

X. Contestations

Tout litige, qui n'aura pu être réglé à l'amiable, relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes conditions générales de ventes, sera exclusivement de la compétence du tribunal de Strasbourg, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

Les traites ou acceptations de règlements quelconques ne peuvent apporter ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction.



THERMOROSSI
PELLET, WOOD & SUN TECHNOLOGIES

THERMOROSSI FRANCE
Parc Economique de la Sauer
67360 ESCHBACH - FRANCE
www.thermorossi.fr - contact@thermorossi.fr